

Provincial, étranger, barbare ? L'intégration de la diversité linguistique dans le *De fluviis* du ps. Plutarque

CHARLES DELATTRE

Université de Paris Ouest Nanterre, THEMAM, UMR 7041 ArScAn
charles.delattre@u-paris10.fr

Le *De fluviis* du ps. Plutarque est un ensemble de vingt-cinq notices¹, transmises par un seul témoin, le *Palatinus Graecus* 398, un manuscrit constantinopolitain du IX^e s². Une tradition indirecte réduite et des

¹ Il est certain que nous ne disposons que d'un texte incomplet : l'essentiel du §15 en particulier fait défaut. Le scribe a en effet pris soin de laisser sa page blanche après avoir reporté la première phrase, indiquant ainsi qu'il avait conscience de se trouver face à une lacune dans l'exemplaire qu'il recopiait. Il n'est pas impossible que des notices entières manquent – ce qui expliquerait par exemple l'absence de toute référence à l'Italie – mais nous préférons nous en tenir au texte tel qu'il nous a été transmis et ne pas spéculer sur des omissions qui, par ailleurs, ne sont pas un cas unique dans les textes d'époque impériale (voir *infra* pour le cas du ps. Apollodore).

² Le *Suppl. gr.* 443A, copié sur le *Palatinus Graecus* 398 au XIII^e s., est généralement négligé pour l'édition du texte du *De fluviis*. Un article publié prochainement dans la revue *Commentaria classica*, "Il *De fluviis* pseudoplutarcho nella redazione del codice Paris, Bibliothèque Nationale de France, Supplément grec 443A", en réévalue l'importance.

particularités stylistiques permettent d'établir que l'auteur est le même que celui des *Parallèles mineurs*, un autre traité du corpus pseudo-plutarquéen, et que le texte a été vraisemblablement composé au II^e ou au III^e s. de notre ère. Ce texte est remarquable à plus d'un titre : je relèverai seulement ici la difficulté d'en donner une définition simple, pour des raisons qui tiennent à la rigidité de sa structure, ainsi qu'à l'entrelacement de récits mythographiques et de descriptions paradoxographiques³.

Les vingt-cinq notices transmettent un texte spatialement organisé, même si l'ordre dans lequel ces petits chapitres sont rédigés dans le manuscrit ne l'est pas : chaque notice comprend la mention d'un fleuve et d'une montagne, dans une région précisément indiquée, et des récits et descriptions qui lui sont associés. On ne peut parler d'une description géographique à proprement parler, comme celle que l'on trouve chez Strabon, dans la mesure où ce ne sont pas les unités spatiales, le relief ou l'hydrographie, qui guident l'élaboration du texte. Le *De fluviis* est avant tout un traité onomastique, un énoncé qui utilise les mécanismes de l'éponymie pour dresser un catalogue de lieux qui sont avant tout des noms⁴. On pourrait le situer ainsi quelque part entre la *Périégèse* de Pausanias, où l'espace réel est reconstruit comme un espace mental et mémoriel favorable à la production d'une identité grecque sous l'empire⁵, et les listes du ps. Sotion.

Cet entre-deux définitionnel n'est qu'un pis-aller, car l'interrogation onomastique fait du *De fluviis* un texte à part. Il ne s'agit pas seulement d'évoquer des fleuves ou des montagnes, mais de les nommer de façon particulière, comme l'indique le titre du manuscrit⁶, dans un espace culturel non unifié. La géographie onomastique du *De fluviis* s'inscrit d'abord dans l'histoire : les fleuves et les montagnes ont souvent eu un premier nom, d'origine inconnue, ou reflétant l'une de leurs caractéristiques. Un « événement » (συγκύρημα) a modifié ce nom : en règle générale, un individu a donné son propre nom au fleuve en se jetant dedans. De même

³ Voir pour une mise au point DELATTRE 2016, qui reformule certaines des propositions de l'introduction de DELATTRE 2011.

⁴ Sur les relations entre géographie et onomastique dans la mythographie d'époque impériale, voir DELATTRE à paraître.

⁵ Voir par exemple PRETZLER 2007, p. 25-26 ; 63-65 ; 72.

⁶ *Περὶ ποταμῶν καὶ ὄρων ἐπωνυμίας καὶ τῶν ἐν αὐτοῖς εὕρισκομένων*, transcrit dans les éditions sous la forme latine *De fluviorum et montium nominibus et de iis quae in illis inveniuntur*, et abrégé depuis le XIX^e s. en un *De fluviis* qui occulte la dimension onomastique du texte pour lui substituer un programme géographique.



les montagnes tiennent-elles leur nom actuel d'un individu qui y a connu un sort généralement funeste. Ce double modèle étiologique n'est pas original : on le trouve par exemple dans le *De lingua latina* de Varron, où il s'applique au Tibre (V, 30) et à l'Aventin (V, 43). En revanche la systématisation du procédé et son application à grande échelle sont une spécificité du traité.

L'espace onomastique du *De fluviis* n'est pas plus unifié dans le présent qu'il ne l'est dans l'histoire. De la Gaule (§6) jusqu'à l'Inde (§1 et 25), le grec n'est que l'une des formes d'expression utilisées par les hommes, même si son statut de langue du texte même lui assure une centralité évidente. Le territoire grec continental n'est lui-même concerné que par six notices⁷. Confronté à l'étranger linguistique aux frontières de l'empire, mais aussi en son sein, l'auteur reflète partiellement la diversité des langues dans le bassin méditerranéen antique : il fait mention de la langue des Gaulois, des Phrygiens, des Arméniens, des Ibères, des Parthes et des Scythes, et pose donc la question de sa propre identité linguistique.

Le *De fluviis* n'est pas le tableau d'une réalité sociale ou culturelle précise : le choix des langues en particulier ne représente pas fidèlement la réalité linguistique de l'Empire. Mais le fait qu'il y soit question de langues diverses, en dehors et surtout à l'intérieur des frontières du monde gréco-romain, reflète les phénomènes de bilinguisme ou de polyglossie dont l'épigraphie et les reconstructions historiques dressent le contour, territoire par territoire. On sait en effet que les usages locaux n'ont pas été anéantis, que ce soit par le pouvoir politique de langue latine ou par la mainmise culturelle de langue grecque⁸. En témoigne par exemple le souci dont fait preuve le juriste Ulpian, au début du III^e s., pour définir le contrat dit *fideicommissa*, non seulement en latin, mais aussi en grec, et surtout en punique, en gaulois ou en quelque autre langue⁹. À la même époque, la

⁷ §2, Béotie ; §8 & 22, Étolie ; §17, Laconie ; §18, Argolide ; §19, Arcadie. À noter que cet espace n'est d'ailleurs pas identifié comme « grec », mais par le nom des régions.

⁸ SOFER 1950-1951, p. 138 ; MACMULLEN 1966, *passim* ; surtout NEUMANN & UNTERMANN 1980 ; ADAMS 2003 ; ADAMS, JANSE & SWAIN 2002 ; RUIZ DARASSE & LUJÁN 2011 ; MULLEN & JAMES 2012 ; MULLEN 2013.

⁹ Voir MACMULLEN 1966, p. 2, citant Ulpian, *Dig.*, XXXII, 11 *pr.* Le cas du multilinguisme dans les dispositions juridiques pose problème et est discuté pour quelques cas précis. Ainsi, le cas d'une réponse à la *stipulatio* implique des réserves (*Dig.*, XLV, 1, 1, 6) : « It makes no difference if the answer [to a *stipulatio*] is given in some other language. So if someone asks in Latin, the answer may be in Greek... But whether this is extended to Greek only or to other languages as well, Punic or Assyrian (= Syriac) or some other, may be questioned... Yet according to what Sabinus has written [ca. mid-first century] and in fact as is clear enough, any kind of speech contains the obligation of its words, provided that each



tradition chrétienne naissante témoigne de la même diversité linguistique en développant un autre point de vue, où les langues sont toutes égales au regard du message christique. Comme l'écrivit (en grec) Irénée de Lyon à peu près à l'époque de composition du *De fluviis*,

« si les langues diffèrent à travers le monde, le contenu de la Tradition est un et identique. Et ni les églises établies en Germanie n'ont d'autre foi ou d'autre Tradition, ni celles qui sont chez les Ibères, ni celles qui sont chez les Celtes, ni celles de l'Orient, de l'Égypte, de la Libye, ni celles qui sont établies au centre du monde »¹⁰.

Certes le grec est la langue de communication qui permet aux églises d'échanger informations et polémiques, y compris en occident, jusque dans la deuxième moitié du III^e s.¹¹. Mais l'utilisation du syriaque ou du gothique comme langue de transmission des évangiles et le récit même de la Pentecôte amènent à nuancer, dans l'espace même où elles déploient leur emprise, l'image d'une langue grecque toute puissante et d'une langue latine qui ne lui cède en rien.

L'espace linguistique du *De fluviis* est donc à la fois caractéristique, par sa diversité et ses choix, du bassin méditerranéen sous domination romaine à l'époque impériale, et spécifique de son auteur. Le grec constitue la langue de référence, sans qu'on puisse affirmer cependant qu'il était la langue maternelle du ps. Plutarque : il est au moins la langue de communication et de culture. L'auteur du *De fluviis* maîtrisait peut-être les rudiments du latin, comme d'autres intellectuels grecs de son époque (Denys d'Halicarnasse, Plutarque, Lucien)¹², voire était latinophone de naissance¹³, et peut-être, par son origine, connaissait-il une troisième langue, d'extension régionale.

party understands the other's language himself or through accurate interpreters ». Pour d'autres précisions et exemples, voir MACMULLEN 1966, p. 2, ainsi que BIVILLE 2013, qui propose une analyse récente de la question.

¹⁰ Irénée, *Contre les hérésies*, I, 10, 2 *apud* Épiphane, *Panarion*, 31, 31, 2 (t. I, p. 432, 17-22 Holl) : *κάν γάρ αι κατά τόν κόσμον διάλεκτοι ανόμοιαι, άλλ' η δύναμις της παραδόσεως μία και η αυτή, και ούτε αι έν Γερμανίαις ιδρυμέναι εκκλησίαι άλλως πεπιστεύκασιν η άλλως παραιδόασιν ούτε έν ταίς Ίβηρίαις ούτε έν Κελτοίς ούτε κατά τās ανατολάς ούτε έν Αιγύπτω ούτε έν Λιβύη ούτε αι κατά μέσα του κόσμου ιδρυμέναι. Il existe du même texte une traduction latine anonyme (début du III^e s. ?) : *Nam etsi in mundo loquelae dissimiles sunt, sed tamen uirtus traditionis una et eadem est. Et neque hae quae in Germania sunt fundatae Ecclesiae aliter credunt aut aliter tradunt, neque hae quae in Hiberis sunt, neque hae quae in Celtis, neque hae quae in Oriente, neque hae quae in Aegypto, neque hae quae in Libya, neque hae quae in medio mundi sunt constitutae.**

¹¹ ZGUSTA 1980, p. 137 pour l'orient et 139 pour l'occident.

¹² Voir Denys d'Halicarnasse, *Antiquités romaines*, I, 7, 2 ; Plutarque, *Démotène*, 2, 2 ; Lucien, *Sur une faute faite en saluant*, avec les commentaires de MESTRE & VINTRÓ 2010.

¹³ DE LAZZER 2000, p. 31, propose d'expliquer par l'influence du latin certaines tournures du texte grec dans les *Parallela minora*, dont j'attribue la paternité à l'auteur du *De fluviis*.



Pouvait-il maîtriser toutes les langues dont il fait mention ? Cela n'est pas impossible, mais constituerait un cas de polyglossie pour lequel nous n'arrivons pas à trouver de parallèle dans l'Antiquité. Si ce qu'il rapporte de ces langues est exact, il pourrait alors en devoir la connaissance à des listes lexicales ou des glossaires¹⁴, dont on retrouve la trace par exemple chez Hésychius¹⁵ ou dans des textes techniques, comme le *Materia medica* de Dioscoride ou l'*Histoire naturelle* de Pline.

1. Un lexique : des termes étrangers pour les pierres et les plantes

C'est en effet d'abord par le lexique que se laisse voir la connaissance que le ps. Plutarque peut avoir des langues étrangères. L'auteur du *De fluviis* procède par une double analogie pour identifier certaines des plantes et des pierres qu'il associe aux fleuves et aux montagnes de ses notices. Tout d'abord, le phytonyme et le lithonyme, donnés en grec et dans une autre langue, définissent une aire linguistique aussi bien que géographique, celle des hellénophones et celle des locuteurs d'une autre langue. En deuxième lieu, le ps. Plutarque fonde parfois l'identification onomastique sur la forme (ou les propriétés) de la plante ou de la pierre, et donc leur ressemblance avec d'autres plantes ou pierres, comme on le trouve aussi dans la littérature botanique et zoologique antique. Le nom joue doublement en écho, avec le nom dans une langue étrangère et avec les caractéristiques du référent.

Toutes proportions gardées, on peut ainsi rapprocher le *De fluviis* de l'œuvre de Galien et de celle d'Athénée, telles qu'elles ont été définies récemment par J. Wilkins¹⁶ : les trois ensembles textuels résultent d'une compilation considérable et d'un travail de réorganisation. La mobilisation de ressources documentaires – qui supposent soit la fréquentation de bibliothèques, soit l'appartenance à des réseaux lettrés – se traduit dans les trois cas par l'attention que chaque auteur porte envers des détails et des minuties, par l'engouement qu'ils manifestent pour l'exactitude lexicale, qui entraîne de nombreuses discussions onomastiques¹⁷, et par l'intérêt qui est le

¹⁴ Voir plus loin le débat autour du phrygien *ballen*.

¹⁵ ADAMS 2003, n. 7 p. 530, donne entre autres les exemples du *P.Lond.* 11.481 (glossaire latin-grec) et du *P.Berol.* Inv. n° 10582 (glossaire latin-grec-copte). Le poète Dioscorus d'Aphrodito possédait, au VI^e s., un glossaire grec-copte contenant des termes poétiques et techniques (voir l'édition de BELL & CRUM 1925).

¹⁶ WILKINS 2007.

¹⁷ par exemple à propos du blé : Galien, *Food*, I, 13 ; Athénée, III, 109B-C.



leur pour les ressemblances entre les produits, les plantes, les objets, intérêt que marque l'emploi récurrent des termes ὅμοιον, « semblable » et παραπλήσιον, « voisin ».

Les techniques d'analyse de Galien et d'Athénée, qui incluent pour J. Wilkins « capacité à épeler, variation dialectale et plus généralement linguistique, considérations géographiques et analogie »¹⁸, sont mobilisées, sous une forme seulement diminuée par l'ampleur du texte, à l'identique dans le *De fluviis*. Ces techniques définissent les usages documentaires et mémoriels du savoir antique et contribuent à l'ordonnancement des données dans les trois corpus : les trois auteurs privilégient une mise en ordre par affinités, et se règlent sur le lexique plutôt que sur des thèmes¹⁹.

Le *De fluviis* offre un lexique d'une richesse inattendue, comme en témoigne la liste dressée en Annexe²⁰. Nous laisserons ici de côté le lexique grec, qui inclut soit des mots attestés pour la première fois, soit des hapax, soit des mots rares, souvent composés, pour nous intéresser seulement aux phénomènes de traduction d'une langue à l'autre.

Parfois le nom proposé pour une pierre ou une plante n'offre aucun sens en grec, et peut donc être compris comme un emprunt à une langue étrangère. Par exemple le fleuve arménien Tigre « donne naissance à une pierre du nom de *myndan*, qui est toute blanche »²¹ : il y a de fortes chances que ce *myndan* soit donné pour un nom arménien, quelle que soit la réalité de cette attribution linguistique. Mais l'origine du terme n'est pas toujours claire : dans le cas de l'Achéloos, un fleuve explicitement localisé dans la région grecque de l'Étolie, la plante qui y pousse « porte le nom de *zaklon*, et ressemble beaucoup à de la laine »²². Or ce nom de *zaklon* n'a pas d'interprétation évidente en grec, et reste donc un mystère²³.

¹⁸ WILKINS 2007, p. 78 : « *spelling, dialectal and other linguistic variation, geographical considerations and analogy* ».

¹⁹ WILKINS 2007, p. 83 : « *affinities are often determined lexically rather than botanically or zoologically* ». L'organisation alphabétique fait aussi partie des types d'ordonnements, mais elle n'est qu'occasionnelle.

²⁰ Chaque nom contenu dans le texte pose à la fois le problème de sa traduction et celui de sa référence : nous renvoyons aux différentes occurrences analysées dans DELATTRE 2011, sans préjuger d'autres interprétations possibles.

²¹ §24.2 : γεννᾶται δ' ἐν αὐτῷ λίθος μυνδάν καλούμενος, πάνυ λευκός.

²² §22.2 : Γεννᾶται δ' ἐν τῷ ποταμῷ τούτῳ βοτάνη ζάκλον καλουμένη, παρόμοιος ἐρίῳ.

²³ Voir la note *ad locum* dans DELATTRE 2011. On ne peut non plus exclure un problème dans la transmission manuscrite. À titre de comparaison, au §8.2, le nom de la plante est omis dans le manuscrit, mais peut être restitué grâce à la tradition indirecte : γεννᾶται δ' ἐν αὐτῷ βοτάνη <ζάρισα προσαγορευομένη>, λόγῃ παρόμοιος (Stobée, IV, 36, 17 : « Le fleuve donne naissance à une plante <du



À l'opposé, le ps. Plutarque donne souvent à ses pierres et ses plantes un nom grec, aisément compréhensible de ses lecteurs, y compris dans des zones linguistiques qui ne sont pas grecques : les Thraces du Pangée appellent une certaine plante *kithara*, en souvenir de la mort d'Orphée qui eut lieu dans leur région (§3.4) ; les Gaulois de Lyon appellent *skolopidos*, « épineux », un poisson que l'on trouve dans la Saône (§6.2) ; les Arméniens enfin appellent *sicyonos* (« cucurbitacée » ?) une pierre de couleur noire qui verse du sang lorsqu'on la poignarde et qui sert de substitut au sacrifice humain (§23.3). Faut-il comprendre alors que le ps. Plutarque transpose en grec un terme emprunté à une langue étrangère, et en donne une forme qui est autant une traduction qu'une explication ?

C'est ce qu'il fait explicitement dans plusieurs cas, où l'auteur indique quel est le nom d'une plante ou d'un lieu dans une langue vernaculaire et donne la traduction du nom en grec. Cette pratique est bien attestée par ailleurs, par exemple dans trois des quatre *Évangiles*, où le lieu de la crucifixion de Jésus est désigné comme Golgotha et glossé comme « Lieu du Crâne »²⁴. De même le nom de Thomas apparaît-il à trois reprises dans l'*Évangile* de Jean accompagné de la glose ὁ λεγόμενος Δίδυμος, « ce qui signifie Jumeau »²⁵. Chez Strabon comme chez Denys d'Halicarnasse les exemples similaires abondent, et l'on trouve dans le *Toxaris* de Lucien un procédé semblable jusque dans le détail de l'énoncé²⁶. La transposition du nom d'une langue dans une autre a dans tous ces cas un but clairement exégétique. Il s'en faut de peu pour qu'il y ait emploi de l'un ou l'autre nom en fonction du contexte linguistique dans lequel se trouverait un locuteur, pour renvoyer à un même référent. C'est le cas du « nom double »,

nom de *zarisa*, qui ressemble beaucoup à une lance »). Mais la forme onomastique reste sujette à caution : Maussac et Hercher corrigent le ζάρισα de Stobée en lui donnant sa forme classique σάρισα. CALDERÓN DORDA, DE LAZZER & PELLIZER 2003, *ad loc.* et p. 70, estiment inutile le rétablissement de ces éléments dans le texte du traité.

²⁴ Matthieu : 27.33.1 : εἰς τόπον λεγόμενον Γολγοθᾶ, ὃ ἐστὶν Κρανίου Τόπος λεγόμενος ; Marc, 15.22.1 : τὸν Γολγοθᾶν τόπον, ὃ ἐστὶν μεθερμηνευόμενον Κρανίου Τόπος ; Jean, 19.17 : εἰς τὸν λεγόμενον Κρανίου Τόπον, ὃ λέγεται Ἑβραϊστὶ Γολγοθᾶ. Le texte de Luc (23.33) donne seulement la forme grecque : ἐπὶ τὸν τόπον τὸν καλούμενον Κρανίον.

²⁵ Jean, 11.16 ; 20.24 ; 21.2. On comprend alors Θωμᾶς comme la transposition de l'araméen *Taumā* et / ou de l'hébreu *Tə'ōm*.

²⁶ Lucien, *Toxaris*, 7, à propos d'Oreste et Pylade, qui obtiennent des honneurs divins chez les Scythes : καὶ τοῦνομα ἐπὶ τούτοις αὐτοῖν ἐθέμεθα Κοράκουσ καλεῖσθαι, τοῦτο δὲ ἐστὶν ἐν τῇ ἡμετέρᾳ φωνῇ ἂν τις λέγοι· φίλοι δαίμονες (« c'est pour cela que nous leur avons donné à tous deux le nom de *Korakoí*, ce qui dans notre langue signifie génies tutélaires »), avec le commentaire de ROCHETTE 2010, p. 228-229. Strabon, V, 1, 6 ; XVI, 1, 3 ; Denys d'Halicarnasse : *Antiquités romaines*, II, 15, 3 ; 57, 1 ; IV, 67, 4 ; etc.



récemment étudié de façon systématique pour l'Égypte d'époque hellénistique et romaine par S. Coussement et Y. Broux : le répertoire onomastique grec est, dans certains cas, la transposition du répertoire égyptien, par traduction des sèmes et *interpretatio* des théonymes²⁷. Si certaines formulations correspondent à une transcription administrative du nom dans deux systèmes linguistiques (par exemple égyptien / grec), dans d'autres il n'est pas impossible de supposer que la personne désignée sous ces deux noms s'identifiait elle-même sous l'une ou l'autre forme en fonction de la langue dans laquelle elle s'exprimait.

Quelle valeur accorder à ces constructions interprétatives dans l'énoncé du ps. Plutarque ? Examinons deux cas pour lesquels nous avons une documentation parallèle relativement abondante, celui de l'éponymie de Lyon et celui du phrygien *ballen*²⁸.

2. Le grec et les langues étrangères : gaulois, phrygien, scythe

La 6^e notice du texte est consacrée à un fleuve gaulois, l'Arar, que l'on identifie à la Saône, et à une colline de la région, que l'auteur appelle *Lougdounos* (Lyon) tout comme la cité qui l'occupe :

« Momoros et Atépomaros furent chassés du pouvoir par Séséroneus et sur injonction se rendirent sur cette colline [de Lougdounos] avec l'intention d'y fonder une cité. Les fondations étaient déjà creusées, quand soudain des corbeaux apparurent en volant de tous côtés et couvrirent les arbres à l'entour. Momoros était expert en interprétation oraculaire de vols d'oiseaux : il appela donc la cité Lougdounos, car *lougos* est le nom du corbeau dans leur langue, et *dounos* s'applique à une éminence (...). »²⁹

L'insertion d'un paragraphe consacré au monde celte est surprenante dans le *De fluviis*, dans la mesure où les références géographiques occupent plutôt le versant oriental du bassin méditerranéen, jusqu'à l'Inde, et

²⁷ COUSSEMENT 2016, p. 87-91 ; BROUX 2015, p. 154 ; 162-165 ; p. 177-181.

²⁸ Autres cas : §20.3 : langue mésopotamienne ; §23.2 : arménien ; §24.1 : arménien.

²⁹ Παράκειται δὲ αὐτῷ ὄρος Λούγδουνοσ καλούμενον· μετωνομάσθη δὲ δι' αἰτίαν τοιαύτην. Μώμοροσ καὶ Ατεπόμαροσ ὑπὸ Σεσηρονέωσ τῆσ ἀρχῆσ ἐκβλήθεντεσ εἰσ τοῦτον κατὰ προσαγῆν τὸν λόφον πόλιν κτίσασ θέλοντεσ· τῶν δὲ θεμελίωσ ὀρυσομένων, αἰφνιδίωσ κόρακεσ ἐπιφανέντεσ καὶ διαπτερυξάμενοὶ τὰ περίεξ ἐπλήρωσαν τὰ δένδρα. Μώμοροσ δὲ οἰωνοσκοπίασ ἔμπειροσ ὑπάρχων τὴν πόλιν Λούγδουνον προσηγόρευσεν. Λούγον γάρ τῆ σφῶν διαλέκτῳ τὸν κόρακα καλοῦσιν, δούνον δὲ τόπον ἐξέχοντα.



ignorent superbement l'Italie³⁰. Mais il ne faut pas exagérer l'étrangeté de cette mention, et cela pour au moins trois raisons.

Tout d'abord, si l'auteur du *De fluviis* est le même que celui des *Parallela minora*, il contient dans ses archives nombre de références qui s'organisent autour de la comparaison – sans doute à dimension fictionnelle – entre monde grec et monde latin, avec une forte présence de l'élément gaulois. L'un des arguments extra-stylistiques utilisés pour valider l'identification des deux auteurs est d'ailleurs la présence du même nom gaulois Atépomaros, dans l'un et l'autre texte³¹.

En deuxième lieu, l'usage du gaulois est attesté par diverses sources, dont Irénée de Lyon, à la fin du II^e s., justement dans la région dont fait mention le *De fluviis*. L'évêque remarque en prélude à son œuvre théologique (écrite en grec), qu'il doit s'exprimer en gaulois devant ses ouailles :

« Tu n'exigeras de nous, qui vivons chez les Celtes et qui, la plupart du temps, traitons nos affaires en langue barbare³², ni l'art des discours, que nous n'avons pas appris, ni l'habileté de l'écrivain, dans laquelle nous ne nous sommes pas exercé, ni l'élégance des termes ni l'art de persuader, que nous ignorons. »³³

Certes le gaulois peut passer pour une langue incompréhensible dans les milieux cultivés à Rome, un charabia équivalent à l'étrusque, comme le dit une anecdote d'Aulu-Gelle³⁴, mais en Gaule et dans la diaspora gauloise, son statut de langue véhiculaire est bien attesté³⁵.

³⁰ L'isolement de la Gaule dans le *De fluviis* n'est cependant pas total : l'Espagne ne fait pas l'objet d'une notice, mais est mentionnée en §16.3. Un individu du nom de Celtibère est d'ailleurs aussi nommé en §6.2. Dans la tradition indirecte, Jean le Lydien, *De mensibus*, III, 3, 38-43, semble avoir été sensible à l'incongruité que pouvait présenter cette notice sur l'Arar, et a corrigé ce nom en celui d'Aisaros, qu'il a identifié à un fleuve de Sybaris.

³¹ Atépomaros apparaît dans les *Parallela minora*, 313A = 30B De Lazzer, où il est un roi des Gaulois (Γάλλων βασιλεύς) qui combat les Romains et est vaincu suite à un stratagème.

³² L'emploi du terme « barbare » me semble exclure ici l'identification à la langue latine : « langue barbare » désigne sans doute le langage gaulois, comme semble le vouloir aussi la traduction latine anonyme du début du III^e s., qui donne *barbarum sermo* comme équivalent. Mais ne peut-on comprendre, dans le contexte d'une introduction où il est question d'élégance en grec, qu'Irénée désigne aussi une forme de grec populaire, ou une langue mixte mêlant par exemple latin et grec ?

³³ Irénée de Lyon, *Contre les hérésies*, I, pr. 3 *apud* Épiphane, *Panarion*, 31, 10, 1 (t. I, p. 400, 14-17 Holl ; cf. MacMullen 1966, p. 15 ; Brunt 1976, p. 170-172) : Οὐκ ἐπιζητήσεις δὲ παρ' ἡμῶν τῶν ἐν Κελτοῖς διατριβόντων, καὶ περὶ βάρβαρον διάλεκτον τὸ πλεῖστον ἀσχολουμένων, λόγων τέχνην, ἣν οὐκ ἐμάθομεν, οὔτε δύναμιν συγγραφέως, ἣν οὐκ ἠσκήσαμεν, οὔτε καλλωπισμὸν λέξεων, οὔτε πιθανότητα, ἣν οὐκ οἶδαμεν.

³⁴ Aulu-Gelle, XI, 7, 4 : *post deinde, quasi nescio quid Tusce aut Gallice dixisset, uniuersi riserunt* (« puis enfin comme s'il avait dit je ne sais quoi en étrusque ou en gaulois, ils éclatèrent tous de rire »).

³⁵ Voir par exemple ADAMS 2003, p. 184-199.



En troisième lieu, il n'y a pas toujours d'intermédiaire dans les contacts entre Grecs et Gaulois. À Marseille et plus largement en Narbonnaise, le grec complète le latin dans l'éducation des élites³⁶ : à ce titre, la carrière de Favorinus d'Arles, rhéteur gaulois de langue grecque, est exceptionnelle, mais non son statut de gaulois éduqué dans les règles de la *paideia* hellénique³⁷. Et un siècle plus tard, le portrait qu'Ausone dresse de son père fait de ce notable natif de Bazas et résidant à Bordeaux un locuteur de grec, non de latin³⁸.

À l'époque même du ps. Plutarque, l'évêque de Lyon, Irénée, est un grec originaire de Smyrne, ce qui témoigne des échanges culturels au moins dans le monde chrétien naissant, mais plus largement aussi dans l'Empire méditerranéen. Certes, le grec n'est pas massivement implanté en Italie, Espagne ou Gaule, mais il ne manque pas de public cependant pour des rhéteurs et sophistes : Lucien rappelle à plusieurs reprises le souvenir de son séjour en Gaule³⁹, et Plutarque évoque le rhéteur Nigros, qui exerçait son activité en Gaule (έν Γαλατία σοφιστεύων) et qui y mourut d'une blessure à la gorge causée par une arête de poisson⁴⁰. Et une inscription grecque de Béziers, malheureusement sans date, conserve le souvenir du rhéteur Artémidore, fils de Sotadès et frère d'un autre rhéteur, Philon, originaire de Mopsueste de Cilicie. La Baeterrae impériale offrait-elle donc à son élite un enseignement en langue grecque ? Ou s'agissait-il de deux conférenciers de passage ? En tout cas l'usage de la langue grecque dans leur cas ne fait aucun doute⁴¹.

³⁶ AMATO 2003, p. 136 ; pour le cas de T. Anniius Cimber, rhéteur marseillais en langue grecque et latine influencé par la langue gauloise, voir ADAMS 2003, p. 191. Voir plus généralement MULLEN 2013 pour un tableau complet et nuancé du multilinguisme en Gaule méridionale.

³⁷ BOWERSOCK 1969, p. 35-36 ; GLEASON 1995, p. 3-4 ; AMATO 2004, p. 135-136.

³⁸ Ausonius, *Epicedion in patrem*, 9-10 :

*Sermone inpromptu Latio, uerum Attica lingua
suffecit culti uocibus eloquii.*

« je ne parlais pas facilement le latin, mais dans la langue grecque j'ai trouvé un vocabulaire suffisant pour m'exprimer avec élégance » (trad. M. Jasinski).

³⁹ Lucien, *Double accusation*, 27. Dans l'*Héraclès*, une prolalie, il décrit un tableau prétendument vu lors de son séjour en Gaule, et sa rencontre avec un philosophe celte, qui parle parfaitement grec : Κελτός δέ τις παρεστώς οὐκ ἀπαιδευτός τὰ ἡμέτερα, ὡς ἔδειξεν ἀκριβῶς Ἑλλάδα φωνὴν ἀφίεις, φιλόσοφος, οἶμαι, τὰ ἐπιχώρια. Sur l'identification de ce philosophe à Favorinus d'Arles, voir AMATO 2004.

⁴⁰ Plutarque, *De tuenda sanitate*, 131A : Nigros voulut rivaliser avec un autre sophiste, ce qui enflamma la blessure causée par l'arête. Sur cet individu, qui fut peut-être l'un des maîtres d'Épictète, voir aussi Plutarque, *Questions de banquet*, VI, 7.

⁴¹ IG, XIV, n° 2516 : Φίλων Σωτάδου Μοψεάτης ῥήτωρ Ἀρτεμιδώρω τῷ ἀδελφῷ ῥήτορι (« Philon fils de Sotadès, de Mopsos, rhéteur, à Artémidore, son frère, rhéteur »). Voir BOUVIER 1979, p. 257-264, corrigé par ROBERT & ROBERT 1980, n° 283, p. 405-406.

Rien ne s'oppose donc à ce que l'auteur du *De fluviis* (ou sa source), quoique de langue grecque, ait eu une connaissance directe du monde gaulois, même s'il est impossible de l'affirmer avec certitude : on peut en tout cas s'accorder sur le fait que certains détails linguistiques donnés par le ps. Plutarque sont corroborés par d'autres sources. Le nom d'Atépomaros est particulièrement intéressant, car il est attesté en épigraphie, à la fois comme théonyme (épiclèse d'Apollon et de Mercure)⁴² et anthroponyme (à Orléans, à Lyon, à Bad Deutsch-Altenburg, en Autriche, et à Lezoux dans le Puy-de-Dôme)⁴³, et peut s'interpréter comme « celui au grand cheval »⁴⁴. S'il est difficile de rattacher le nom de Momoros à un anthroponyme, voire à un radical celte, cela ne présente pas de difficulté pour celui de Brigoulos, où l'on reconnaît le radical *brigo-*, « force », « valeur »⁴⁵.

La décomposition opérée par le ps. Plutarque sur le nom de *Lougdounos* / *Lugdunum* constitue un cas plus ambigu : la mise en valeur du deuxième élément *dunum* et le sens de « mont », « éminence » que l'auteur lui attribue sont aujourd'hui généralement acceptés⁴⁶. Moins solide en revanche est l'interprétation donnée au premier élément, *lougos* : rares sont ceux qui prennent au sérieux l'indication donnée par le *De fluviis*, la plupart des spécialistes de langue celte refusant l'identification du terme au corbeau, sans pour autant s'accorder sur son sens⁴⁷.

La référence au monde gaulois est donc en demi-teinte : d'un côté, certains des anthroponymes et la décomposition du terme *Lougdounos* peuvent être jugés comme corrects au regard des critères contemporains. Mais l'identification de *lougos* au corbeau, quelle que soit l'importance de l'oiseau dans le monde celte par ailleurs⁴⁸, remet en question la solidité des

⁴² Apollon : *CIL*, XIII, 1318 ; inscription trouvée à Peu-Berland, dans le pays des Bituriges Cubi (Berry). Mercure : BOUSQUET 1971, inscr. B (n. 15, p. 116-117) ; inscription dédiée par T. Fl. Postuminus, de Condate (Rennes).

⁴³ Orléans : *CIL*, XIII, 3067 (père d'un [Corn]elius Magnus ?) ; Lyon : *CIL*, XIII, 2066a (frère d'un Martinus) ; Bad Deutsch-Altenburg : BIANCHI-BANDINELLI 1970, p. 134, fig. 125 (frère de Brogimaros) ; Lezoux : *CIL*, XIII, 10010, où Atepomaros est le nom d'un potier local. Voir CLOASTRE 1954 ; VERTET 1962 ; FOURNIER 1963.

⁴⁴ DELAMARRE 2003, p. 218-219 ; DELAMARRE 2003, p. 57 ; BOUSQUET 1971, p. 116.

⁴⁵ DELAMARRE 2003, s. v. *brigo-*, p. 88.

⁴⁶ DELAMARRE 2003, p. 200 et 211 ; GOUDINEAU 1989, p. 34-35.

⁴⁷ En faveur de l'interprétation du ps. Plutarque : AUDIN & CHARRIÈRE 1963 ; d'autres références sont données par GARCÍA QUINTELA 2011, n. 20 p. 118. Contre son interprétation : DELAMARRE 2003, p. 200 et 211 ; GOUDINEAU 1989, p. 34-35 ; pour d'autres références, voir GARCÍA QUINTELA 2011, n. 21 p. 119 ainsi que DECOURT & LUCAS 1993, p. 69.

⁴⁸ Voir la note *ad locum* dans DELATTRE 2011.

connaissances du ps. Plutarque ou l'exactitude de sa source... à moins qu'il ne faille revoir notre interprétation de sa stratégie explicative. Quel sens donner non à la traduction de Lougdounos en « éminence du corbeau », mais au jeu éponymique qui la fabrique ?

Le cas du phrygien dans le *De fluviis* présente à maints égards des caractéristiques similaires à celui de la langue gauloise. Le ps. Plutarque y fait allusion à plusieurs reprises⁴⁹, entre autres dans un passage qui inclut un terme supposé phrygien et est devenu un cas d'étude célèbre⁵⁰. Dans sa notice sur le Sagaris (ou Sangaris), en Phrygie, l'auteur du *De fluviis* mentionne que

« à proximité du fleuve s'élève la montagne qui porte le nom de Ballénaion, nom que l'on peut traduire par *royal* ; elle tient son nom de Ballénaïos, le fils de Ganymède et de MèdeSIGISTÈ. (...) Dans la langue du pays [la pierre *aster*] porte le nom de *ballen*, nom que l'on peut traduire par *roi* »⁵¹.

La montagne tire son nom d'un héros éponyme, Ballénaïos, et reçoit en même temps une traduction qui est expliquée par la fin du paragraphe, avec l'évocation du terme *ballen*. On peut citer, pour appuyer ce passage du ps. Plutarque, deux témoignages, celui de Sextus Empiricus, dans son *Contre les professeurs*, et celui du lexicographe Hésychius, qui glosent le terme βαλῆν par le substantif βασιλεύς, « souverain », en le rattachant au « phrygien » (Φρυγιῶτι)⁵².

Ce que les linguistes modernes appellent phrygien est en fait composé de deux états linguistiques, correspondant à deux ensembles documentaires épigraphiques, le paléo-phrygien (du VIII^e s. au IV^e s. avant notre ère), rédigé dans un alphabet proche des alphabets grecs archaïques⁵³, et le néo-

⁴⁹ La Phrygie n'est présente que deux fois, comme région étudiée, dans le *De fluviis* (§10 et 12). En revanche la Mère des dieux phrygienne de Pessinonte apparaît aussi à quatre reprises dans le §9 (Méandre d'Asie), et encore au §13.3 (Scamandre de Troade).

⁵⁰ SOWA 2008, p. 59-66. Cependant le texte du *De fluviis* n'est pas utilisé comme source par NEUMANN 1988 ou par SOWA 2008, ce qui supprime le risque de raisonnement circulaire. Mis à part KACZYŃSKA 2011, on ne trouve que peu de référence dans les études savantes au terme νόρικος, que le ps. Plutarque identifie comme phrygien et qu'il traduit comme « peau » (ἀσκός, §10.2).

⁵¹ §12.3-4 : Παράκειται δὲ αὐτῷ ὄρος Βαλληναίων καλούμενον ὅπερ ἐστὶ μεθερμηνεύμενον βασιλικόν, τὴν προσηγορίαν ἔχον ἀπὸ Βαλληναίου τοῦ Γανυμήδους καὶ Μηδησιγίστης παιδός. (...) προσαγορεύεται δὲ τῆ διαλέκτῳ τῶν ἐγχωρίων βαλῆν, ὅπερ μεθερμηνευμένον ἐστὶ βασιλεύς.

⁵² Sextus Empiricus, *Adversus mathematicos*, I.313 ; Hésychius, β, 154, s. v. βαλῆν. Il n'est cependant pas impossible qu'Hésychius tire son information du ps. Plutarque, de Sextus Empiricus, ou de leur source commune, comme on le verra plus loin.

⁵³ BRIXHE & LEJEUNE 1984 ; puis BRIXHE 2002 ; BRIXHE 2004. On peut lire l'alphabet dans SOWA 2008, p. 23.

phrygien (du I^{er} au III^e s. de notre ère), rédigé en alphabet grec d'époque romaine⁵⁴. La langue est écrite, sinon parlée encore sous l'empire, dans la région autour de Gordion, qui donne son nom de Phrygie à la province romaine qui l'englobe. L'histoire linguistique de la zone est complexe, du fait de l'intégration des Phrygiens dans l'empire perse, puis dans les royaumes grecs hellénistiques. Un fait notable est, au III^e s. avant notre ère, l'invasion de Gaulois qui s'installent en Phrygie même et donnent à la zone qu'ils occupent le nom de Galatie⁵⁵. D'un point de vue linguistique, le rattachement du phrygien au groupe hittite-louvite⁵⁶ ou balkanique⁵⁷, à l'intérieur du système linguistique indo-européen, l'éloigne suffisamment du grec pour permettre d'identifier un lexique différencié. Mais des contacts répétés avec l'ionien et l'éolien, à l'époque archaïque en Asie mineure, puis avec la *koinè*, mais aussi avec les langues anatoliennes (louvite, lydien), avec les langues iraniennes et avec le galate produisent des interactions multiples⁵⁸.

Ce n'est cependant peut-être pas en Phrygie, mais dans la tradition littéraire érudite que le ps. Plutarque a trouvé son information linguistique : βαλλήν est un terme qui circule chez les grammairiens et les exégètes. Hérodien, dans une liste des noms oxytons se finissant en -ην, et les scholies aux *Perses* d'Eschyle proposent la même équivalence entre βαλλήν et βασιλεύς⁵⁹, mais avec deux différences notables. Tout d'abord, toute mention du phrygien a disparu. D'autre part, certaines des scholies

⁵⁴ Il n'existe pas de corpus général depuis l'édition de HAAS 1966 ; on trouve cependant des compléments dans SOWA 2008, p. 25.

⁵⁵ Voir NEUMANN 1980, p. 174-176 ; NEUMANN 1988 ; SOWA 2008 ; BRIXHE 2002 et BRIXHE 2004. On peut se demander si la mention de la Gaule, qui reste isolée dans le *De fluviis*, n'est pas à mettre en relation avec les Galates qui occupent une partie de la Phrygie, dont le ps. Plutarque fait grand cas (BITTEL 1976 ; SARTRE 1991, p. 267).

⁵⁶ NEUMANN 1988, p. 4.

⁵⁷ Avec le thrace, l'illyrien, le messapien, éventuellement le macédonien (SOWA 2008, p. 42-43).

⁵⁸ BRIXHE 2002.

⁵⁹ Hérodien, *De prosodia catholica*, 3.2, p. 923 : βαλλήν, οὕτως ὁ βασιλεύς (βαλλήν est également mentionné, mais sans traduction en 3.1, p. 15). Schol. M Eschyle, *Perses*, 657 Dindorf : βαλήν] βαλήνα τὸν βασιλέα. Εὐφορίων δὲ Θουρίων φησὶ τὴν διάλεκτον. βαλήν] βασιλεύς κατὰ Θουρίους. Cf. Schol. vet. 660 (*e cod. Mediceo* 32.9) Dähnhardt / Massa Positano ; Schol. rec. 657b Dindorf ; Schol. rec. 660 Dähnhardt ; Eustathe, *Comm. Hom., Il.*, I, 602 ; *Od.*, II, 189 (qui ajoute dans ce dernier cas une citation de notre passage de *De fluviis*). Ces textes sont commodément rassemblés dans l'étude de KACZYŃSKA 2011, p. 60-61.

introduisent une référence à Euphorion, qui attribuerait le lexème aux habitants de Thourioi⁶⁰.

La présence dans la tradition du commentaire antique d'une équivalence entre les termes βαλ(λ)ήν et βασιλεύς est donc bien établie, et remonte en fait au texte même d'Eschyle. Dans les *Perses*, βαλλήν survient à deux reprises dans le chant du chœur qui invite le fantôme de Darius à faire son apparition⁶¹. Même si le sens du terme n'est pas connu du public, il désigne à l'évidence une qualité de Darius, voire une fonction, le contexte permettant de suppléer à l'ignorance éventuelle des spectateurs. D'ailleurs le même terme apparaît au moins une fois chez Sophocle, dans un fragment cité par Sextus Empiricus, encore une fois sous la forme d'un appel lancé par le chœur⁶².

Il est donc possible que βαλ(λ)ήν soit un terme d'usage dans le théâtre tragique antique et serve à identifier le souverain étranger. Ce pourrait donc être par la tradition du commentaire que le ps. Plutarque en a eu connaissance, et non par des contacts avec le monde phrygien. Peut-on d'ailleurs déterminer si le mot est réellement phrygien ? E. Kaczyńska, dans son étude consacrée aux gloses phrygiennes dans le *De fluviis*, croit pouvoir l'affirmer, mais elle accorde peut-être trop de valeur documentaire au texte du ps. Plutarque, dont elle reprend les définitions sémantiques et topographiques au pied de la lettre⁶³. Les témoignages épigraphiques en tout cas ignorent ce βαλ(λ)ήν : on trouve à la place, pour désigner le « souverain » en phrygien, un *vanakt-* qui est l'équivalent du grec ἄναξ⁶⁴. Par ailleurs, certains spécialistes du phrygien s'accordent aujourd'hui à penser que le terme ne relève pas de la zone linguistique phrygienne⁶⁵. Βαλ(λ)ήν

⁶⁰ Euphorion, Fr 186 van Groningen = 188 de Cuenca = 192 Cusset. MEINEKE 1848, p. 142 propose de remplacer Θουρίων, considéré comme *certissime corruptum*, par Φρυγιών. Il est suivi par Cusset et de Cuenca, mais non par van Groningen. On peut en effet considérer que des particularités linguistiques transmises par des Grecs d'Asie venus s'établir à Thourioi (parmi lesquels Hérodote) ont pu passer dans la langue locale.

⁶¹ Eschyle, *Perses*, 657-658 :

βαλλήν, ἀρχαῖος
βαλλήν, ἴθι, ἰκοῦ ·

« souverain, ancien souverain, viens, arrive ».

⁶² Sophocle, Fr 515 Radt : XO. ἰὼ βαλλήν (le texte est donné par Sextus Empiricus, *Adv. Math.*, I, 313).

⁶³ Voir par exemple son appréciation de la ville de Norikos et de la montagne Ballenaion (KACZYŃSKA 2011, p. 59 et 61).

⁶⁴ par exemple l'épithaphe dite de Midas, M-01A, mais aussi l'onomastique épichorique (avec débat sur son origine : SOWA 2008, p. 60-61).

⁶⁵ Contre l'ancienne opinion défendue par O. Masson dans son édition d'Hipponax, Fr 3, p. 103, voir la critique de SOWA 2008.

pourrait même être étranger au système linguistique indo-européen⁶⁶ : Sowa estime « plausible » l'hypothèse de H. Frisk, qui y voit l'adaptation d'une forme sémitique, peut-être un parallèle de l'araméen *ba'lēna*, « notre seigneur », à partir de *bēlu* / *b'l*, « seigneur »⁶⁷. Cela ne signifie pas, bien sûr, que le terme n'ait pas transité par le monde phrygien à un moment ou un autre.

Les emplois grecs de βαλ(λ)ήν dépassent donc la zone linguistique phrygienne, même si celle-ci a pu être concernée par le terme. L'emploi par Eschyle d'un terme sémitique pour s'adresser à un seigneur perse produit un effet « orientalisant »⁶⁸ et a pu contribuer à populariser le mot, sans que les détails de la langue à laquelle il était emprunté aient besoin d'être connus du public. À sa suite, le « phrygien » du *De fluviis*, malgré la précision géographique de la désignation, n'est pas le phrygien des linguistes. Il s'applique ici à l'aire micrasiatique, d'un point de vue géographique ou mythologique, non linguistique, alors même que l'enquête linguistique et la réflexion onomastique semblent être au fondement de l'énoncé. De même, l'emploi des noms « Ganymède » (prince troyen) et « Mèdèsigiste » (déformation du plus courant « Mèdèsicastè ») contribuent-ils dans le récit du ps. Plutarque à justifier le rapprochement entre βαλ(λ)ήν et le monde micrasiatique. Quant au choix opéré par le *De fluviis* de mettre l'accent sur la Phrygie, il reste difficile à expliquer. Si l'on écarte un référent linguistique véritablement phrygien, peut-être faut-il trouver dans un conflit littéraire avec Euphorion les raisons de ce choix. Malheureusement notre méconnaissance du passage d'Euphorion et de ses enjeux littéraires, poétiques et critiques nous empêche d'en analyser les intentions et les modalités.

C'est cette curieuse complémentarité entre exactitude linguistique et emprunt à la tradition littéraire ou construction fictive qui permet de définir le rôle des langues étrangères dans le *De fluviis*. Elles ne sont pas mentionnées dans le texte comme système de communication entre individus, mais comme instrument de désignation et d'identification. De ce

⁶⁶ SOWA 2008, p. 61-61 : « das bezeugte βαλ(λ)ήν scheint nicht zu / dem semantischen Feld des indogermanischen Wortes für "König" gehört zu haben, und in Phrygischen wäre eher eine Form ***balan* oder ähnlich mit /e:/ → /a/ zu erwarten ». Ceci est contredit par KACZYŃSKA 2011, p. 61, qui affirme que « the Phrygian βαλλήν [pronunciation: *vallén*] 'king' represents an Indo-European archetype **wald(h)ēn* m. 'king, ruler, ruling person,' derived from the Indo-European root **wal-* / *wald(h)-* 'to rule, govern, manage' ».

⁶⁷ SOWA 2008, p. 62-64 ; p. 65 ; n. 36 p. 67 ; FRISK 1960, t. 1, p. 214.

⁶⁸ Cf. WEST 1997, p. 545sq, qui décèle des parallèles précis.

fait elles s'insèrent dans les usages propres au *De fluviis*, pour qui l'élaboration fictionnelle et les constructions en reflets l'emportent sur la vérité référentielle.

Un coup d'œil sur la référence au scythe permet de vérifier ce point. D'Hérodote et Aristophane à Lucien, l'image du scythe comme étranger en visite dans la culture grecque, et comme révélateur de ses idiosyncrasies, est bien établie⁶⁹. Mais ce n'est pas à ce titre que le scythe fait son apparition dans le *De fluviis*. Tout comme le phrygien, il y est instrument de désignation pour la région du Tanaïs :

« À proximité du fleuve s'élève une montagne à laquelle les habitants donnent dans leur langue le nom de Brixaba, nom que l'on peut traduire par *Front de Bélier*. » [Le nom est expliqué par l'histoire de Phrixos.] La montagne donne naissance à une plante qui porte le nom de *phrixa* dans la langue de ces barbares, nom que l'on peut traduire par *intransigeance* »⁷⁰.

Il est difficile d'identifier la « langue de ces barbares » à laquelle le ps. Plutarque fait allusion. En effet, s'il est admis que les Scythes constituent un ensemble de populations nomades ou semi-nomades des plaines eurasiatiques et parlent des langues iraniennes ou fortement apparentées, la région ici appelée Scythie est restreinte au bassin du Don. La colonie milésienne de Tanaïs et le royaume du Bosphore constituent des intermédiaires probables dans la transmission des informations sur les Scythes et les Sarmates à l'intention des érudits du bassin méditerranéen d'époque impériale : on ne peut donc exclure que les éléments rapportés par le ps. Plutarque correspondent au moins partiellement à une réalité linguistique antique. Mais plusieurs obstacles s'opposent à l'identification des données du *De fluviis* à un seul substrat, malgré la fermeté de l'assignation proposée par le ps. Plutarque.

La succession en une même notice des noms de Brixaba, de Phrixos et de *phrixa* invite à reconnaître une série unique de termes, à laquelle on pourrait même adjoindre le Bérossos qui apparaît ailleurs dans la notice⁷¹.

⁶⁹ Voir par exemple SAID 1994.

⁷⁰ §14.4 : Παράκειται δ' αὐτῷ ὄρος, τῇ διαλέκτῳ τῶν ἐνοικούντων προσαγορευόμενον Βριξάβα, ὅπερ μεθερμηνευόμενον Κριοῦ μέτωπον.

§14.5 : Γεννάται δ' ἐν αὐτῷ βοτάνη, τῇ διαλέκτῳ τῶν βαρβάρων φρίζα καλουμένη, ὅπερ μεθερμηνευόμενον ἐστὶν μισοπόνηρος.

⁷¹ §14.2 : Γεννάται δὲ ἐν αὐτῷ φυτὸν ἀλίνδα καλούμενον· παρόμοια δὲ ἔχει τὰ φύλλα κράμβης. Τοῦτο λειοτριβοῦντες οἱ τὴν χώραν κατοικοῦντες ἀλείφονται τῷ χυλῷ καὶ θερμαινόμενοι τὸ ψῆχος εὐρώστως καρτεροῦσιν. Καλοῦσι δὲ τῇ σφῶν διαλέκτῳ Βηρωσσοῦ ἔλαιον.

La séquence ainsi reconstruite repose sur une équivalence entre le /fr/ (Φρ-) du nom grec Phrixos et le /fr/ et le /br/ des termes définis ici comme scythes. Or cette équivalence présente deux incohérences, ou tout au moins deux difficultés, l'une au niveau de l'énoncé même et l'autre d'un point de vue linguistique. Tout d'abord, si l'on rapproche Brixaba, Phrixos et *phrixa*, on laisse supposer que le nom de Brixaba dérive de celui de Phrixos. Or le texte est très explicite sur ce point : Brixaba est le terme indigène dont « Front de bélier » est la traduction, et Phrixos n'est en aucun cas l'éponyme de la montagne. Par ailleurs, quelle que soit la réalité d'un toponyme *Brixaba*⁷², la présence simultanée d'un *phrixa* qui lui est associé complique la définition d'une règle linguistique générale, attribuable au particularisme local, qui remplacerait le /fr/ grec par un /br/. Cette règle existe bien pourtant, comme en témoigne l'alternance φράτηρ / *brātar* (« frère »), attesté en avestique et ancien perse, et sous des formes apparentées en sogdien (*br't*), chorasmien (*br'd*) et khotanien (*brātar*)⁷³. Il pourrait donc s'agir d'un trait « scythe », emprunté aux langues iraniennes, mais non employé de façon systématique⁷⁴.

Qui plus est, cette équivalence générale entre /fr/ grec et /br/ n'est pas spécifique aux langues iraniennes : elle est justement celle que certains auteurs attribuent aux Phrygiens : selon Strabon, les Phrygiens se désignent comme Briges⁷⁵, et les linguistes modernes confirment la parenté entre le /b/ phrygien et le φ grec : un βρατερε, datif singulier de **brātar*, est attesté épigraphiquement en phrygien⁷⁶. Le nom de Phrixos apparaît de ce fait comme central dans la notice, du point de vue de la composition onomastique, car il fait le lien entre deux séries. D'un côté, il permet de créer le terme « scythe » *phrixa*, par simple transposition. De l'autre, il est quasiment homonyme, à l'époque impériale, de Φρύξ, le « Phrygien », par l'effet du iotacisme⁷⁷. Et si c'était vers une caractéristique du phrygien, à la

« Le fleuve donne naissance à une plante qui porte le nom de *halinda*. Ses feuilles ressemblent beaucoup à celles du chou. Les habitants de la région la hachent menu et s'enduisent de son suc pour se réchauffer et endurer vigoureusement le froid. Ils l'appellent en leur langue *huile de Bérossos*. »

⁷² Difficile en effet de trouver une montagne digne de ce nom dans le bassin du Don.

⁷³ SCHMITT 1989, p. 100.

⁷⁴ L'archer scythe des *Thesmophories* d'Aristophane ne suit pas exactement la même règle linguistique : chez lui, φρ évolue vers πρ (v. 1180, ελαπρός au lieu de ελαφρός). Cela tient-il à une différence de prononciation de φρ entre époque classique (/p^h/) et époque impériale (/f/) ?

⁷⁵ Strabon, VII, 3, 2 (295C) : καὶ αὐτοὶ δ' οἱ Φρύγες Βρίγες εἰσὶ, Θράκιόν τι ἔθνος.

⁷⁶ NEUMANN 1988, p. 7 ; SOWA 2008, p. 28.

⁷⁷ CHANTRAINE 2009, s. v. φριξ, rattache Phrixos à ce terme *phrix*, qui signifie « frisson », ainsi qu'une série d'anthroponymes et de toponymes divers.

fois reconnue par la linguistique contemporaine et perçue par la tradition grecque savante de l'Antiquité, que le ps. Plutarque se tournait pour créer Brixaba à partir de Phrixos, et non vers le scythe qu'il revendique dans son texte ?⁷⁸

En première conclusion, l'approche des langues étrangères repose bien sur l'appréhension d'un lexique spécifique dans le *De fluviis*. L'étude de ce lexique, que le ps. Plutarque définit comme gaulois, phrygien ou scythe, montre qu'on ne peut exclure l'accès à des informations reconnues aujourd'hui comme valides par la linguistique comparée, mais aussi que certaines des informations fournies par le *De fluviis* obéissent aux règles de construction fictionnelle qui organisent plus largement l'onomastique du traité, qu'il s'agisse des anthroponymes, des toponymes, des phytonymes et des lithonymes, ou mêmes des noms d'auteurs mentionnés comme source⁷⁹. Certains des noms – par exemple le scythe Brixaba – sont formés à partir de noms propres présents dans l'énoncé, par transposition ou quasi-homonymie ; à d'autres – le gaulois *lougos* –, l'auteur attribue un sens qui sert sa stratégie narrative et confirme l'éponymie qu'il fabrique de toutes pièces ; et d'autres encore – le phrygien *ballen* – sont repris de la tradition littéraire et érudite tout en étant attribués à un domaine linguistique qui n'est pas forcément le leur.

3. Qu'est-ce qu'une langue ?

Certaines de ces règles qui président à la formation des noms propres dans le *De fluviis* sont celles-là même que pratiquent des grammairiens antiques, par exemple Varron, pour qui certains termes latins proviennent de termes grecs quasiment homonymes⁸⁰. Est fondamental ici chez Varron, pour expliquer les pratiques du ps. Plutarque, le rôle de l'explication des termes à l'intérieur d'une même langue, par homologie phonique (*De lingua latina*, VI, 123 : *aqua* < *aequus*) ou par hypostase (*De lingua latina*, VI, 48 : *Subura* < *sub urbe*), suivant un usage qui remonte au moins au *Cratyle*. De même l'insistance sur le lexique pour définir une langue étrangère correspond à une tendance de la grammaire antique : les noms font partie des constituants du langage, à un degré intermédiaire entre les « éléments

⁷⁸ On notera un autre rapprochement possible pour justifier la conjonction entre Gaule et Phrygie dans le *De fluviis* : le nom de *Brigoulos*, quelle que soit son origine celte, pourrait avoir été choisi pour correspondre au *Brixaba* phrygien.

⁷⁹ Voir DELATTRE 2011, p. 42-59 et DELATTRE 2016, p. 158-159.

⁸⁰ Par exemple, *De lingua latina*, VI, 19 : *caelum* < *cavum* < *choum* < *Chaos* ; 79 : *Lutra* ab *λύω*.



premiers » (στοιχεῖα) et la « phrase » ou « l'expression » (λέξις)⁸¹. Dégagée de toute syntaxe, de toute enquête sur l'accent et la musicalité, sur la performance ou la communication non-verbale, la langue apparaît comme un ensemble lexical, un catalogue de termes qui présentent l'intérêt d'être immédiatement transposables d'un système linguistique dans un autre. Une langue, dans le *De fluviis*, permet à la fois de « désigner » (καλεῖν, ὀνομάζειν) et de « traduire » (μεθηρμενεύειν). Un même objet existe sous différents noms, et révélera sa vraie nature, c'est-à-dire ses facultés, soit directement en grec, soit dans la traduction en grec d'un terme prétendument indigène.

Ps. Plutarque établit donc un système double, composé de la langue grecque, celle de l'auteur et de ses lecteurs, qui donne accès, directement ou par la traduction, à l'ensemble des sens, et des langues étrangères, qui peuvent se reverser dans le grec et qui sont donc transparentes, toujours accessibles. Ces langues ne sont jamais désignées par un nom ou indiquées par un adverbe, sur le modèle de ἑλληνιστί, mais toujours par l'intermédiaire du substantif διάλεκτος, appliqué aux habitants d'une région⁸².

Les êtres humains sur terre semblent donc appartenir à un même monde, où les différences linguistiques peuvent être dépassées grâce à la force de la traduction, qui rend tous les termes équivalents entre eux. Le grec garde sa prééminence du point de vue de l'auteur, puisqu'il écrit dans cette langue. Elle n'est d'ailleurs jamais désignée, que ce soit avec Ἑλλην ou un de ses dérivés (Ἑλληνική γλῶττα, γλῶττα τῶν Ἑλλήνων) ou même par référence à l'auteur lui-même, avec un pronom-adjectif de la première personne (ἡ ἡμετέρα γλῶττα, ἡ γλῶττα ἡμῶν), voire avec une expression de type déictique (παρ' ἡμῖν, νῦν, etc.). Elle est l'univers linguistique de référence, le degré zéro de la capacité langagière et de la compréhension et à ce titre n'a pas besoin d'être explicitement identifiée. Mais il n'est fait nulle

⁸¹ Par exemple Aristote, *Poétique*, 20.1456b 20-23. Voir pour une étude détaillée PORTER 2010 ; DESBORDES 1990, p. 126-128.

⁸² §1.3 : τῆ σφῶν διαλέκτῳ τὸν Ἀφροδίτης ὕμνον ἄδοντες (« [riverains de l'Hydaspe] en chantant dans leur langue l'hymne à Aphrodite »).

§6.4 : τῆ σφῶν διαλέκτῳ (...) καλοῦσιν (« [Gaulois] dans leur langue »).

§10.2 : οἱ Φρύγες τῆ σφῶν διαλέκτῳ (...) καλοῦσιν (« [Phrygiens] dans leur langue »).

§12.4 : προσαγορευεταὶ δὲ τῆ διαλέκτῳ τῶν ἐγχωρίων βαλλήν (« dans la langue du pays [Phrygie] »).

§14.2 : καλοῦσι δὲ τῆ σφῶν διαλέκτῳ (« [Scythes] en leur langue »).

§14.4 : τῆ διαλέκτῳ τῶν ἐνοικούντων προσαγορευόμενον (« [Scythes] dans leur langue »).

§14.5 : τῆ διαλέκτῳ τῶν βαρβάρων (« dans la langue de ces barbares [Scythes] »).

§23.2 : τῆ διαλέκτῳ τῶν ἐγχωρίων (« dans la langue du pays [Arménie] »).



part allusion à une quelconque suprématie de ce système linguistique par rapport aux autres.

L'emploi de διάλεκτος permet de souligner un autre point : il s'agit d'un terme technique, qui désigne la langue comme système linguistique, non comme performance, comme le ferait par exemple le terme φωνή. Or ce dernier terme est récurrent dans le *De fluviis* pour désigner un autre type de langue, celle qu'adoptent les quelques animaux qui communiquent soudain « avec une voix humaine » (άνθρωπίνη φωνή), ou plutôt « en s'exprimant comme des hommes ». Il s'agit d'animaux, sauvages ou domestiques⁸³, qui prennent soudain la parole et transforment l'anecdote mythographique en un θαῦμα, un événement caractéristique des récits paradoxographiques destiné à surprendre le lecteur ou à tout le moins susciter son intérêt. L'éléphant du roi Poros s'adresse à son maître pour lui déconseiller de s'opposer à Alexandre⁸⁴ ; sur le point d'être rattrapé et mis à mort, un sanglier supplie son agresseur, le chasseur Teuthras, de l'épargner⁸⁵ ; et le bélier à la toison d'or réveille Phrixos en lui parlant pour le faire monter sur son dos et l'emporter jusqu'en Colchide :

« Lorsque Phrixos perdit sa sœur Hellé à proximité du Pont-Euxin, il en fut naturellement et fort justement bouleversé, et fit halte au sommet d'une colline. Des barbares le surprirent et tentèrent une escalade avec leurs armes pour arriver jusqu'à lui, mais le bélier à la toison d'or se pencha en avant et vit la foule des assaillants ; il prit alors une voix humaine pour réveiller Phrixos, qui se reposait, fit monter ce même Phrixos sur son dos et l'emporta jusqu'en Colchide. La montagne donne naissance à une plante qui porte le nom de *phrixa* dans la langue de ces barbares, nom que l'on peut traduire par *intransigeante* »⁸⁶

⁸³ Le ps. Plutarque ne mentionne pas des espèces qui, comme les perroquets, sont connues pour leurs facultés mimétiques et leur capacité à adopter une langue humaine : voir GERA 2003, chap. 5 (qui associe curieusement aux perroquets les femmes et les esclaves).

⁸⁴ §1.4 : Πώρου τοῦ βασιλέως τῶν τόπων ἐλέφας αἰφνιδίως οἰστροπλήξ γενόμενος ἐπὶ τὸν Ἥλιου λόφου ἀνέβη καὶ ἀνθρωπίνη φωνῇ χρησάμενος εἶπεν · "Δέσποτα βασιλεῦ, τὸ γένος ἀπὸ Γηγάσιου κατὰ γων, μηδὲν ἐξ ἐναντίας Ἀλεξάνδρου ποιήσης· Διὸς γὰρ ἐστὶ Γηγάσιος" (« soudain l'éléphant de Poros, le roi de la région, fut frappé d'un aiguillon, monta sur la montagne du Soleil et, prenant une voix humaine, dit : "Souverain maître, qui tires ta race de Gégasios, ne t'oppose pas à Alexandre : car Gégasios est fils de Zeus" »).

⁸⁵ §21.4 : ὁ σὺς ἀνθρωπίνη φωνῇ χρησάμενος ἐξάκουστον ἀνέκραγεν "φεῖσα, βασιλεῦ, τοῦ θρέμματος τῆς θεᾶς" (« le porc prit une voix humaine et cria de façon très audible : "Pitié, ô roi, pour la créature de la déesse !" »).

⁸⁶ §14.4-5 : Φρίξος ἀποβαλὼν παρὰ τὸν Εὐξείνου πόντον Ἕλληνα τὴν ἀδελφὴν καὶ διὰ τὰ δίκαια τῆς φύσεως συγκεχυμένος ἐν ταῖς ἀκρωρείαις λόφου τινὸς κατέλυσε. Βαρβάρων δὲ τινων θεασαμένων αὐτὸν καὶ μεθ' ὀπλων ἀναβαινόντων, ὁ χρυσόμαλλος κριὸς προκύψας καὶ ἰδὼν τὸ πλῆθος τῶν ἐπερχομένων ἀνθρωπίνη φωνῇ χρησάμενος διεγείρει τὸν Φρίξον ἀναπαυόμενον καὶ ἀναλαβὼν τὸν προειρημένον μέχρι

Ce dernier cas est intéressant, car il associe dans une même notice quatre définitions linguistiques complémentaires : la langue adoptée par l'animal, la langue de Phrixos, la langue scythe et la langue barbare. La langue de Phrixos est le grec, et c'est sans doute en grec que le bélier s'exprime, tout comme le sanglier pourchassé par Teuthras⁸⁷. La « voix humaine » que prennent les animaux est la capacité mimétique de s'adapter à son auditoire en adoptant spontanément la langue qui est la sienne. Elle n'est donc pas un système linguistique en soi, un *διάλεκτος*, puisqu'elle est susceptible d'évoluer en fonction du public, mais une expression, une *φωνή*, une performance localisée, l'incarnation temporaire d'un système linguistique qui existe par ailleurs.

Cas unique dans le *De fluviis*, une population mentionnée dans cette notice est qualifiée de « barbare » : ce choix est motivé, car quelques lignes plus haut les occupants du même Pont-Euxin sont désignés de façon neutre comme les « habitants de la région » (*οἱ τὴν χώραν κατοικοῦντες*), leur langue désignant sous le nom de *halinda* une plante semblable au chou (§14.2). Les deux paragraphes donnent deux définitions linguistiques différentes de la même population. Dans un premier temps, rien ne les distingue des autres communautés non hellénophones dont le ps. Plutarque reproduit ou construit le lexique : *halinda* est donné pour un emprunt à une langue scythe ; de l'autre, le terme « barbare », qui souligne la violence dont ils font preuve à l'égard de Phrixos, finit par s'appliquer à leur langue même (*τῆ διαλέκτῳ τῶν βαρβάρων*).

L'explication de cet usage insistant et singulier me semble tenir ici au contexte : le terme « barbare » est employé dans ce passage pour amplifier l'antagonisme entre le bélier, un animal sans capacité linguistique mais qui soudainement s'exprime comme un être humain, et les agresseurs de Phrixos, qui possèdent leur propre système linguistique, aisément transposable en grec, mais qui en ce moment précis refusent toute communication verbale avec Phrixos pour le surprendre et sans doute le mettre à mort. « Barbare » ne s'oppose pas ici à la langue grecque, il ne définit pas une identité étrangère générale qui serait celle de tous les peuples mentionnés dans le *De fluviis*. Il s'applique temporairement à une population qui refuse la communication et surtout la traduction, laissant le

Κόλχων εἰσήνεγκεν. Γεννάται δ' ἐν αὐτῷ βοτάνη, τῆ διαλέκτῳ τῶν βαρβάρων φριζα καλουμένη, ὅπερ μεθερμηνευόμενόν ἐστιν μισσπόνηρος.

⁸⁷ En toute logique, l'éléphant de Poros a dû quant à lui s'exprimer en une langue indienne, mais ses propos sont rapportés directement en grec.

beau rôle à un animal qui franchit la barrière de l'espèce pour instaurer une communication immédiate, directement en grec.

4. Le monde linguistique du ps. Plutarque

On le voit, le monde linguistique du *De fluviis* est loin de refléter fidèlement la géographie des langues dans le bassin méditerranéen, même si la diversité des mentions et des références en reproduit partiellement la richesse et en conserve certains traits typiques. Il n'est fait aucune mention du latin, du syriaque ou du punique, dont les territoires ne sont pas évoqués dans le *De fluviis*, mais rien n'est dit non plus de l'égyptien, alors qu'une notice est consacrée au Nil. Cependant certains traits généraux se dessinent, qui permettent de rattacher le *De fluviis* plus fermement que cela n'a été fait jusqu'à maintenant à son époque⁸⁸, c'est-à-dire celle qui a connu le développement de la Seconde sophistique.

Un premier indice qui milite en faveur de ce rapprochement est justement la prééminence de l'Asie mineure dans les notices du *De fluviis*. La *Vie des sophistes* de Philostrate illustre le développement économique et culturel de cette région, bien connu par ailleurs des historiens, depuis le milieu du I^{er} s. de notre ère. À la foule des rhéteurs issus des cités de cette partie de l'empire correspondent les six notices consacrées à la Lydie (§7), la Phrygie (§10 & 12), la Troade (§13), la Mysie (§21) et l'Asie proprement dite (§9), soit un quart du texte. Sans aller jusqu'à faire à toute force du ps. Plutarque un Grec d'Asie, issu d'une grande cité comme Smyrne ou Éphèse ou d'une cité de moindre importance comme Magnésie du Sipyle, on peut souligner l'importance que l'auteur du *De fluviis* accorde à cette région. La présence récurrente de la Mère des dieux de Pessinonte, non seulement à propos de la Phrygie, mais aussi de l'Asie et de la Troade, est l'emblème de cette unité régionale qui est le pendant de la Grèce continentale représentée par la Béotie (§2), l'Étolie (§8 & 22), la Laconie (§17), l'Argolide (§18) et l'Arcadie (§19).

Le *De fluviis* contribue ainsi à la construction d'une identité grecque qui, pour être implicite, n'en est pas moins cohérente. L'absence de toute référence au monde romain est similaire à celle que l'on observe chez le ps. Apollodore, et s'explique sans doute par les mêmes raisons : le

⁸⁸ Pour une appréciation de la date de composition du *De fluviis* (entre la fin du II^e et le début du III^e siècle ?), voir DELATTRE 2011, p. 10-11.

ps. Plutarque fait un choix par omission⁸⁹, d'autant que les *Parallela minora* témoignent de sa connaissance de Rome et de ses traditions. Tandis que les *Parallela minora* articulent monde grec et monde italien (c'est-à-dire monde romain, italien et gaulois), à l'exclusion de tout autre espace, le *De fluviis* conjugue la Grèce continentale et la Grèce d'Asie pour définir un territoire à partir duquel sont pensées les autres zones de l'*oikoumēnē* grecque, de la Gaule à l'Inde. Mais la construction narrative du texte ne constitue pas cet espace grec en un centre unique, au contraire : il est divisé en régions où s'affrontent panhellénisme et localisme⁹⁰, et il est qui plus est fragmenté de l'intérieur par l'attention que l'auteur porte, en Asie même, aux espaces linguistiques non grecs, en particulier le monde phrygien. Loin de constituer un hellénisme unique auquel s'opposent les barbares, le ps. Plutarque définit en un même mouvement des peuples étrangers, des peuples de langue grecque et des peuples étrangers vivant au milieu de territoires qui sont aussi, dans la réalité, occupés par des Grecs⁹¹.

Caractéristique également de la Seconde sophistique paraît la façon dont sont désignées les régions et ce qui est rapporté à leur sujet. Le ps. Plutarque ne décrit pas le monde méditerranéen de son époque, mais élabore un espace littéraire figé dans un passé rêvé et désigné en référence à la tradition. Nous avons souligné dans le commentaire que nous avons fait du texte que la plupart des héros dont il est question dans le *De fluviis* sont inconnus par ailleurs et relèvent de l'invention de l'auteur, illustrant ainsi une forme de « fiction mythologique »⁹². Certains de ces personnages ne sont cependant pas des créations, mais des adaptations : le ps. Plutarque a recombina divers traits, rapportés dans les corpus mythographiques auxquels il avait accès ou dans les œuvres qu'il connaissait, pour fabriquer de nouveaux personnages. Même si le *De fluviis* n'est peut-être pas destiné à être interprété dans un cadre intertextuel, en relation directe avec les textes dont il est issu, son processus de fabrication illustre son appartenance, contre toute attente, à la forme la plus traditionnelle de la culture grecque, qui est conditionnée par la maîtrise des histoires issues du corpus littéraire archaïque et classique.

Tout aussi significative est l'insertion dans le *De fluviis* d'un épisode impliquant le roi Poros et Alexandre le Grand (§1.4) : l'anecdote doit s'interpréter en parallèle des *meletai* d'époque impériale, ces conférences à

⁸⁹ FLETCHER 2008 ; TRZASKOMA & SMITH 2008.

⁹⁰ Voir par exemple WOOLF 2010 pour l'époque du *De Fluviis*.

⁹¹ Voir MITCHELL 2010 pour le cas des Paphlagoniens.

⁹² DELATTRE 2011, p. 57-59.

sujet historique où l'orateur endosse le rôle d'un personnage du passé pour traiter d'un problème⁹³, et qui ont fait d'Alexandre l'un de leurs sujets de prédilection, voire une « icône de l'hellénisme »⁹⁴.

Le choix de la langue grecque et la définition du style adopté pour le *De fluviis* doivent de ce fait être reexaminés. La culture de l'auteur transparaît dans l'usage d'expressions recherchées ou dans le recours à des termes composés qui tranchent avec la simplicité syntaxique de l'énoncé⁹⁵. Mais de quelle langue grecque s'agit-il ? Le fond de la langue semble être celui de la *koinè* : aucune prétention atticiste ne se révèle à l'examen. Par ailleurs, certains emplois sont attestés seulement dans le monde byzantin⁹⁶, et ne relèvent donc pas de la *koinè* impériale. Ils pourraient appartenir à la *spoken koinè*, la langue grecque parlée, mais non encore écrite, définie par Horrocks⁹⁷. Tout aussi exemplaire de cette mixité stylistique est la désignation même des régions mentionnées par le ps. Plutarque. L'auteur adopte en effet dans ce cas précis un usage archaïsant : non seulement il ne renvoie pas aux divisions administratives du monde romain, mais il ne fait même pas le choix de dénominations qui deviennent pourtant courantes à son époque. Ainsi la Gaule, au §6, est-elle appelée Κελτική, comme chez Aristote⁹⁸, et non Γαλατία, comme chez Plutarque ou Appien, et encore moins Γαλλία, comme chez le géographe Ptolémée ou plus tard chez Étienne de Byzance.

Un court passage révèle les ambiguïtés linguistiques du ps. Plutarque, à propos de la désignation de l'Espagne, qui est explicitement appelée « Ibérie » et implicitement « Hispanie ». Dionysos, devenu dans notre texte

⁹³ Voir par exemple les deuxième et quatrième *Discours sur la royauté* de Dion Chrysostome. On trouve une présentation générale des thèmes historiques des *meletai* par exemple chez RUSSELL 1983, p. 117-119 ; ANDERSON 1993, p. 103-119 ; SWAIN 1996, p. 92-96.

⁹⁴ WHITMARSH 2005, p. 68.

⁹⁵ DELATTRE 2011, p. 32-33.

⁹⁶ C'est le cas par exemple d'une formule, ἀθυμία συσχεθείς (« pris de désespoir »), qui revient de façon répétée dans le texte (§3.2 ; 7.5 ; 11.1 ; 18.1 ; 22.1 ; 23.1) : voir DELATTRE 2011, p. 35-36.

⁹⁷ HORROCKS 2010, chap. 6. Cette interprétation suppose que le texte n'a pas connu de reformulation importante à l'époque protobyzantine avant sa transcription au IX^e s. dans le *Palatinus Graecus* 398. La tradition indirecte ne comporte pas de passage contenant des expressions relevant de la *spoken koinè* ou des différentes formes de grec qui ont pu être écrites à l'époque byzantine (voir MANOLESSOU 2008 et TOUFEXIS 2008 pour une analyse de ces formes).

⁹⁸ Aristote, *Histoire des animaux*, 606b 4, où elle semble désigner plus largement l'espace celte, et où elle est associée au monde sythe (Σκυθική). De même l'emploi de Κελτοί, qu'on trouve par exemple chez Hérodote, II, 33, est à l'époque impériale un archaïsme au regard de l'emploi de Γαλάται, attesté seulement à partir de Polybe, et de Γάλλοι, que l'on trouve chez Appien ou Élien. Voir BOWIE 1970, p. 33.

un fils de Zeus et de la nymphe crétoise Argè, soumet au détour d'une phrase l'Ibérie, et y laisse Pan pour administrer la région. Ce nom d'Ibérie est autorisé par la plus ancienne tradition grecque, depuis au moins Hérodote et Thucydide. Mais le ps. Plutarque fournit au détour d'une éponymie un autre nom pour la péninsule ibérique :

« la région prit son nouveau nom de Pania d'après Pan. Ceux qui y vécurent plus tard altérèrent ce nom en Spania »⁹⁹.

Ce décalque transparent de Ἰσπανία, lui-même transposé du latin *Hispania*, reflète à la fois une querelle onomastique et un parti pris stylistique. En effet, à l'époque du ps. Plutarque ou peu avant, le nom d'*Hispania* est défini comme d'usage romain chez Plutarque, Dion Cassius ou encore Appien¹⁰⁰. Lorsqu'il apparaît seul ou comme dénomination complémentaire d'Ibérie, sans référence à l'usage linguistique latin, son emploi s'explique en fonction du contexte : Galien l'utilise dans trois traités où il fait allusion à l'*hispanon*, une huile originaire de la région¹⁰¹, et Diodore n'emploie ce terme que pour le mettre en rapport avec le surnom de Scipio Hispanus¹⁰².

Strabon, peut-être à la suite d'Apollodore d'Athènes¹⁰³, tente de distinguer entre Ibérie et Hispanie en étendant l'usage de l'un à la péninsule et celui de l'autre à une fraction de territoire, mais la principale différenciation entre les deux noms semble être avant tout temporelle dans le corpus d'époque impériale : « Hispanie » est une dénomination qui s'impose dans les usages face au plus ancien « Ibérie », en tout cas chez ceux qui s'occupent de géographie et de chorographie (Charax, Agathéméros) ou de lexicologie (Hérodien)¹⁰⁴. Appien le dit clairement : seuls certains

⁹⁹ §16.3 : νικήσας δὲ καὶ Ἰβηρίαν Πᾶνα κατέλιπεν ἐπιμελητὴν τῶν τόπων, ὃς τὴν χώραν ἀπ' αὐτοῦ Πανίαν μετωνόμασεν, ἣν οἱ μεταγενέστεροι παραγώγως Σπανίαν προσηγόρευσαν.

¹⁰⁰ Plutarque, *Caton*, X, 1 : ἦν Ἐντὸς Ἰσπανίαν Ῥωμαῖοι καλοῦσιν ; Dion Cassius, p. 189 Boissevain : οἱ μὲν γὰρ Ῥωμαῖοι Ἰσπανούς, οἱ δ' Ἕλληνες Ἰβηρας ἀπὸ τοῦ ποταμοῦ Ἰβηρος αὐτοῦς ἐπεκάλεσαν ; Appien, *Iberica*, 444 : Ῥωμαῖοι τὴν Ἰβηρίαν, ἣν δὴ νῦν Ἰσπανίαν καλοῦσιν...

¹⁰¹ Mention de l'*hispanon* (Ἰσπανόν, Σπᾶνον ou Σπανόν pour Liddl & Scott, s. v. Ἰσπανός) : Galien, *De sanitate tuenda*, VI, 196 Koch ; *De methodo medendi*, X, 790, 822 & 940 Kühn ; *De compositione medicamentorum secundum locos*, XII, 513, 637 & 775 Kühn. Mention de *Hispania* : Galien, *De compositione medicamentorum secundum locos*, XII, 388 & 428 Kühn ; XIII, 412 Kühn ; *De sanitate tuenda*, VI, 354 Koch ; *De methodo medendi*, X, 911 Kühn.

¹⁰² Diodore, XXXIV / XXXV, 33, 1 (= *Const. Exc.* 4, p. 392). Le passage a été identifié comme un fragment de Poseidonios (Fr 178 Theiler).

¹⁰³ Strabon, III, 4, 19 ; Apollodore d'Athènes, *FGrHist*, IIIb 244 F 324 (= *Const. Exc.*).

¹⁰⁴ Hérodien, *De prosodia catholica*, t. III, 1, p. 297 Lentz, repris de Charax (Fr 5 Müller) : τὴν δὲ Ἰσπανίαν Ἕλληνες τὰ πρῶτα Ἰβηρίαν ἐκάλουσαν ; Agathemeros, Fr 7 : κατ' ἀργέστην Ἰβηρίαν τὴν νῦν

appellent à son époque l'Ibérie Hispanie¹⁰⁵. Terme réservé aux textes techniques catalogaux (géographiques, paradoxographiques ou lapidaires)¹⁰⁶, *Hispania* s'étend sous l'influence de la langue administrative latine¹⁰⁷ et devient d'un usage courant dans l'Antiquité tardive : si l'on ne trouve encore qu'un seul emploi chez Eusèbe et chez Épiphane¹⁰⁸, l'*Histoire ecclésiastique* de Socrate, les œuvres de Jean Chrysostome, puis celles d'Eutrope et de Jean Malalas soulignent son adoption dans la prose courante, en particulier dans l'historiographie.

Le *De fluviis* est donc le témoin d'une transition et d'une concurrence entre deux usages, mais il reflète aussi un choix conscient. Le recours à *Ibèria* dans le corps du texte est significatif de la stratégie générale du texte, celle de revendiquer dans le lexique un état de langue teinté d'un discret archaïsme, sans ignorer cependant, au détour d'une éponymie, l'existence d'un terme populaire ou courant qui, sans être employé explicitement, signale discrètement sa présence à l'arrière-plan linguistique de l'auteur¹⁰⁹.

En définitive la question de l'autre et du barbare ne se pose plus dans les termes imposés par Isocrate, parce que l'identité se définit sur d'autres critères, ou même parce que la question de l'identité échappe désormais au cadre classique. T. Whitmarsh a défini l'hellénisme de cette période non comme un état de fait¹¹⁰, ni même comme une identité ethnique ou linguistique, mais comme une négociation instable et complexe articulant masculinité, élitisme et référence à une « Grécité » linguistique héritée du passé et retravaillée au présent en conjonction avec le pouvoir romain¹¹¹. Ce qui distingue l'identité grecque sous l'empire, c'est, selon T. Whitmarsh et

¹⁰⁵ Ἰσπανίαν ; *Geographiae expositio compendiaria*, Fr 6 Müller : Ἰσπανίαι τρεῖς, ἄς Ἰβηρίας πρότερον ἐκάλου (autres usages : §13 ; 26 ; 28).

¹⁰⁶ Arrien, *Iberica*, 4 : τῆς Ἰβηρίας, τῆς Ἰσπανίας νῦν ὑπὸ τινῶν ἀντὶ Ἰβηρίας λεγομένης.

¹⁰⁷ Hérodien, *De prosodia catholica*, t. III, 1, p. 30 Lentz ; p. 90 Lentz ; p. 130 Lentz ; p. 179 Lentz ; etc. ; Ptolémée, I, 12, 10 ; II, C, 3 ; etc. ; *Geographiae expositio compendiaria*, Fr 13 ; 26 ; 28 Müller ; Paradoxographus Palatinus, "Admiranda", 12 Giannini ; ps. Dioscoride, *De lapidibus*, 1 Ruelle.

¹⁰⁸ Flavius Josèphe, *Guerre juive*, IV, 494.

¹⁰⁹ Eusèbe, *Demonstratio evangelica*, I, 2, 13 Heikel ; Épiphane, *Panarion*, III, 126 Holle.

¹¹⁰ On peut rattacher à cette duplication toponymique le cas du Lycormas / Événos (§8), où l'un des noms est d'emploi courant et l'autre relève de la tradition poétique. En revanche le cas du Xanthos / Scamandre est différent, les deux noms étant employés par Homère, qui propose d'ailleurs une explication à ce doublet (*Iliade*, XX, 74 ; voir DELATTRE 2011, p. 48 et n. 2 p. 149).

¹¹¹ D'ailleurs, l'identité grecque n'a peut-être jamais été une donnée imposée par la culture aux individus, mais a été une construction malléable, labile et variable, y compris à l'époque classique : voir le débat suscité par les analyses de HALL 1997 et HALL 2002.

¹¹² WHITMARSH 2005, p. 15 : "to practise *paideia* was to strive for a very particular form of identity, a fusion of manliness, elitism and Greekness".

quelques autres, plutôt que la confrontation avec le monde romain, le recours à la *paideia* pour négocier l'identité grecque et l'inventer tout en construisant une identité romaine impériale¹¹². Par ses choix discrets, l'auteur du *De fluviis* manifeste comme d'autres auteurs de la même époque un hellénisme reconstruit dans le cadre culturel et politique romain.

Rien n'est unifié dans l'espace linguistique du *De fluviis* : le monde est divisé en régions, la langue des hommes existe dans différents états, et le grec lui-même est un composite chronologique, social, stylistique et spatial. C'est pourtant dans cet espace polycentré que se forge une identité, grâce à la combinaison de plusieurs facteurs. Comme le remarque E. Gruen, l'affirmation d'une identité dans l'Antiquité ne repose pas forcément sur l'exclusion de l'autre :

« the expression of collective character in antiquity, so it is here argued, owes less to insisting on distinctiveness from the alien than to postulating links with, adaptation to, and even incorporation of the alien »¹¹³.

Dans le *De fluviis*, cette incorporation de l'étranger se fait par l'affirmation d'une équivalence linguistique entre les termes, d'une possibilité de traduire d'une langue à l'autre. Désigner, par un nom ou une périphrase, c'est donner son sens plein aux choses, c'est dire leur qualité intrinsèque (δύναμις), leur capacité à être et à agir. Le ps. Plutarque semble implicitement revendiquer une surpuissance du langage, qui est capable d'identifier pleinement ce dont on parle : nommer, c'est raconter une histoire, par le biais de l'éponymie, ou décrire une faculté. C'est surtout inclure tous les hommes dans une même *oikouménè*, où les autres sont multiples, et soi-même est changeant.

L'identité de l'auteur (et du lecteur) tient donc à un usage linguistique, celui du grec. En décrivant l'Asie Mineure, le ps. Plutarque a souligné la présence d'éléments non-hellénophones dans cette région, et construit ainsi un regard tout extérieur par lequel il a lui-même affirmé son propre hellénisme. Mais à une autre échelle, les Phrygiens qu'il a décrits ont pu revendiquer ce même hellénisme : comme l'a écrit M. Sartre,

¹¹² Contre BOWERSOCK 1969, BOWIE 1970, ou PIPPIDI 1976, qui prennent l'identité comme donnée de départ, la bibliographie contemporaine souligne sa nature construite : voir les travaux de T. Whitmarsh (en particulier WHITMARSH 2001 et WHITMARSH 2010) et de S. Goldhill (par exemple GOLDHILL 2001 et GOLDHILL 2010).

¹¹³ GRUEN 2011, p. 352.

« les Grecs, c'est-à-dire les citoyens des cités, sont des indigènes hellénisés, qui parlent grec, vivent à la grecque et sont les meilleurs soutiens des institutions civiques. Être grec, dans les cités reculées et isolées en milieu indigène, se porte comme un titre de gloire et un signe incontestable de réussite sociale »¹¹⁴.

Cet hellénisme est aussi celui de Strabon, qui dit sa difficulté à distinguer entre les peuples d'Asie Mineure que le ps. Plutarque semble si bien isoler¹¹⁵. C'est dire que l'hellénisme du *De fluviis*¹¹⁶ est fragile, sur la brèche. Il n'a rien des revendications de Favorinus et de Lucien, ce gaulois et ce syrien qui donnent des conférences en grec, et auxquels s'oppose l'anti-hellénisme de Bardesane d'Édesse¹¹⁷. C'est un hellénisme non de combat, mais de pratique, un hellénisme qui, pour un moderne, ne s'envisage pas comme une affirmation, mais comme un dialogue.

¹¹⁴ SARTRE 1991, p. 264.

¹¹⁵ Strabon, XII, 4, 4 et 12 (Bithyniens, Phrygiens, Mysiens, Dolions-Mygdoniens, Troyens ; Phrygiens, Cariens, Lydiens).

¹¹⁶ Il vaut mieux distinguer ici entre l'hellénisme produit par le texte même et celui de l'auteur, qu'il faudrait reconstituer dans une confrontation avec les implications des *Parallela minora*.

¹¹⁷ Bardesane d'Édesse (154-222) est l'auteur syrien du *Livre des lois des pays*. Formé à la philosophie grecque soit à Antioche, soit à Apamée, il a fait le choix de ne pas composer en grec (MACMULLEN 1966, p. 3-4).

Annexe : géographie, mythographie et paradoxographie dans le *De fluviis*

	région	fleuve	montagne	nom	ressemblance	pierre	plante	poisson
1.2	Inde	Hydaspe		<i>lychnis</i>		x		
1.3		Hydaspe			<i>heliotropion</i>		x	
1.4			Eléphas					
2.1	Béotie	Isménos						
2.2-3			Cithéron					
3.3	Thrace	Hèbre			<i>origanos</i>		x	
3.4			Pangée	<i>cithara</i>			x	
4.2	Inde	Gange			<i>bouglossos</i>		x	
4.2			Anatolé					
5.2	Scythie	Phase		<i>leucophylle</i>			x	
5.4			Caucase	<i>promethetos</i>			x	
6.2	Gaule	Arar		<i>scolopidos</i>				x
6.3		Arar			<i>chondros halos</i>	x		
6.4			Lougdounos					
7.2	Lydie	Pactole		<i>psema Dareiou chrusiou</i>		x		
7.3		Pactole		<i>arowaphylax</i>		x		
7.4		Pactole		<i>chrysopole</i>			x	
7.6			Tmolos		<i>kiseris</i>	x		
8.2	Étolie	Lycomas		<i>zarisa</i>			x	
8.4			Myénon	<i>leucoion</i>			x	
9.3	Asie	Méandre		<i>sophon</i>		x		
9.5			Sipyle		<i>cylindros</i>	x		
10.3	Phrygie	Marsyas		<i>aulos</i>			x	
10.5			Bérécynthe	<i>machaira</i>		x		
11.2	Thrace	Strymon		<i>pausthype</i>		x		
11.4			Rhodope et Haimos	<i>philadelphoi</i>		x		
12.2	Phrygie	Sagaris		<i>autoglyphe</i>		x		
12.4			Ballénaion	<i>aster</i>		x		
13.2	Troade	Scamandre		<i>seistros</i>	<i>erebinthos</i>		x	
13.4			Ida	<i>cruphios</i>		x		
14.2	Scythie	Tanaïs		<i>halinda</i>	<i>krambe</i>		x	
14.3		Tanaïs			<i>krustallon</i>	x		
14.5			Brixaba	<i>phrixa</i>	<i>peganon</i>		x	
15.1	Scythie	Thermodon						
16.2		Nil			<i>kuamos</i>	x		
16.3			Argillon					
17.2	[Laconie]	Eurotas		<i>thrasydoulos</i>		x		
17.4			Taygète	<i>charisia</i>			x	
18.2	Argolide	Inachos		<i>cynoura</i>	<i>peganon</i>		x	
18.3		Inachos			<i>berullos</i>	x		
18.5			Apésantos	<i>selene</i>			x	
18.8			Mycènes	<i>corybante</i>		x		
18.10			Coccygion	<i>palinouros</i>			x	
18.12			Athénaion	<i>adrasteia</i>		<i>peganon</i>	x	
19.2	Arcadie	Alphée		<i>cenchritys</i>	<i>melikeron</i>		x	
19.4			Cronion	<i>cylindros</i>		x		
20.2	Parthie	Euphrate		<i>aetites</i>		x		
20.3		Euphrate		<i>axalla</i>			x	
20.4			Drimylos		<i>sardomx</i>	x		
21.2	Mysie	Caique			<i>mekon</i>		x	
21.3		Caique		<i>helipharmacos</i>			x	
21.5			Teuthras	<i>antipathes</i>		x		
22.2	Étolie	Achéloos		<i>zacton</i>	<i>erion</i>		x	
22.3		Achéloos		<i>linourgos</i>		x		
22.5			Calydon	<i>myops</i>			x	
23.2	Arménie	Araxe		<i>araxa</i>			x	
23.3		Araxe		<i>Sicyonos</i>		x		
23.5			Diorphos			<i>melon, staphule</i>		x
24.2	Arménie	Tigre		<i>myndan</i>		x		
24.4			Gauranos		<i>krithe</i>		x	
25.2	Inde	Indus		< * * * >		x		
25.3		Indus		<i>carpyle</i>	<i>bouglossos</i>		x	
25.5			Lilaion	<i>clettoris</i>			x	

Bibliographie

- ADAMS 2003 J. N. Adams, *Bilingualism and the Latin Language*, Cambridge, Cambridge University Press, 2003
- ADAMS, JANSE & SWAIN 2002 J. N. Adams, M. Janse & S. Swain (éds.), *Bilingualism in Ancient Society. Language Contact and the Written Text*, Oxford, Oxford University Press, 2002
- AMATO 2004 E. Amato, “Luciano e l’anonimo filosofo Celta di *Hercules* 4. Proposta di identificazione”, *Symbolae Osloenses*, Oslo, 2004, p. 128-149
- ANDERSON 1993 Gr. Anderson, *The Second sophistic. A cultural phenomenon in the Roman empire*, Londres & New York, Routledge, 1993
- AUDIN & CHARRIÈRE 1963 A. Audin & G. Charrière, “Le pseudo-Plutarque avait raison”, *Cahiers d’Histoire*, t. VIII, n° 4, Lyon, 1963, p. 357-370
- BELL & CRUM 1925 H. I. Bell & W. E. Crum, “A Greek–Coptic glossary”, *Aegyptus*, n° 6, 1925, p. 177–226
- BIANCHI-BANDINELLI 2010 R. Bianchi-Bandinelli, *Rome, La fin de l’Art antique. L’art de l’Empire romain de Septime Sévère à Théodose I^{er}*, trad. É. & J.-Ch. Picard, coll. L’Univers des formes, n° 17, Paris, Gallimard, 2010 (1^{ère} éd. 1970)
- BITTEL 1976 K. Bittel, “Die Galater in Kleinasien, archäologisch gesehen”, in D. M. Pippidi (éd.), *Assimilation et résistance à la culture gréco-romaine dans le monde ancien. Travaux du VI^e Congrès international d’Études classiques (Madrid, septembre 1974)*, Paris & Bucarest, Belles Lettres & Editura Academiei, 1976, p. 241-249
- BIVILLE 2013 F. Biville, “Textes et procédures bilingues en droit romain”, in C. Cascione, C. Masi Doria & G. D. Merola (éds.), *Modelli di un multiculturalismo giuridico. Il bilinguismo nel mondo antico. Diritto, prassi, insegnamento*, Naples, Satura, 2013, t. I, p. 27-85
- BOUSQUET 1971 J. Bousquet, “Inscriptions de Rennes”, *Gallia*, Paris, n° 29, 1971, p. 109-122
- BOUVIER 1979 H. Bouvier, “Poètes et prosateurs de Thessalie dans les inscriptions”, *La Thessalie, Actes de la Table Ronde 21-24 juillet 1975*, Lyon, organisée par Bruno Helly, Lyon, Maison de l’Orient et Paris, De Boccard, 1979, p. 257-264
- BOWERSOCK 1969 G. W. Bowersock, *Greek Sophists in the Roman Empire*, Oxford, Clarendon Press, 1969
- BOWIE 1970 E. L. Bowie, “Greeks and Their Past in the Second Sophistic”, *Past & Present*, n° 46, Oxford, 1970, p. 3-41

BRIXHE & LEJEUNE 1984 *Corpus des inscriptions paléo-phrygiennes*, éd. Cl. Brixhe & M. Lejeune, coll. Editions Recherche sur les civilisations, Mémoire n° 45, Paris, Institut français d'Études anatoliennes, 1984

BRIXHE 2002 *Corpus des inscriptions paléo-phrygiennes*, Suppl. I, éd. Cl. Brixhe, *Kadmos*, n° 41, Berlin, 2002, p. 1-102

BRIXHE 2004 *Corpus des inscriptions paléo-phrygiennes*, Suppl. II, éd. Cl. Brixhe, *Kadmos*, n° 43, Berlin, 2004, p. 1-130

BROUX 2015 Y. Broux, *Double Names and Elite Strategy in Roman Egypt*, coll. *Studia Hellenistica*, n° 54, Louvain, Paris & Bristol (CT), Peeters, 2015

CHANTRAINE 2009 P. Chantraine, *Dictionnaire étymologique de la langue grecque. Histoire des mots*³ (DELG), Paris, Klincksieck, 2009 (1^{ère} éd. 1968-1980)

CLOASTRE 1954 R. Cloastre, "Marques de potiers sur tessons de céramique sigillée conservés au musée de Rennes", *Annales de Bretagne*, Rennes, n° 61.2, 1954, p. 306-327

COUSSEMENT 2016 S. Coussement, 'Because I am a Greek'. *Polyonymy as an Expression of Ethnicity in Ptolemaic Egypt*, coll. *Studia Hellenistica*, n° 54, Louvain, Paris & Bristol (CT), Peeters, 2016

DE LAZZER 2000 ps. Plutarque, *Paralleli minori*, introd., éd., trad. et comm. A. de Lazzer, coll. *Corpus Plutarchi moralium*, n° 33, Naples, M. D'Auria, 2000

CALDERÓN DORDA, DE LAZZER & PELLIZER 2003 ps. Plutarque, *Fiumi e monti*, introd., éd., trad. et comm. E. Calderón Dorda, A. de Lazzer & E. Pellizer, coll. *Corpus Plutarchi moralium*, n° 38, Naples, M. D'Auria, 2003

DECOURT & LUCAS 1993 J.-Cl. Decourt, G. Lucas, *Lyon dans les textes grecs et latins. La géographie et l'histoire de Lugdunum de la fondation de la colonie (43 avant J.-C.) à l'occupation burgonde (460 après J.-C.)*, coll. *Travaux de la Maison de l'Orient*, n° 23, Lyon, Maison de l'Orient, Paris, diff. de Boccard, 1993

DELAMARRE 2003 X. Delamarre, *Dictionnaire de la langue gauloise. Une approche linguistique du vieux-celtique continental*², coll. *Hespérides*, préf. P.-Y. Lambert, Paris, Errance, 2003 (1^{ère} éd. 2000)

DELATTRE 2011 ps. Plutarque, *Nommer le monde. De fluviis*, éd. Ch. Delattre, Lille, Presses du Septentrion, 2011

DELATTRE 2016 Ch. Delattre, "Lectures et usages du *Sur les fleuves* du pseudo-Plutarque", in A. Zucker, J. Fabre-Serris, J.-Y. Tilliette & G. Besson (éds.), *Lire les mythes. Formes, usages et visées des pratiques mythographiques de l'Antiquité à la Renaissance*, coll. *Mythographes*, Lille, Presses Universitaires du Septentrion, 2016, p. 143-160

DELATTRE *à paraître* Ch. Delattre, “Islands of knowledge: Space and names in imperial mythography”, in Gr. Hawes (éd.), *Myths on the Map*, Oxford, Oxford University Press, p. 261-280, *à paraître*

DESBORDES 1990 Fr. Desbordes, *Idées romaines sur l'écriture*, coll. Histoire de la linguistique, Lille, Presses Universitaires de Lille, 1990

FLETCHER 2008 K. F. B. Fletcher, “Systematic Genealogies in Apollodorus’ *Bibliotheca* and the Exclusion of Rome from Greek Myth”, *Classical Antiquity*, n° 27.1, Berkeley, 2008, p. 59-91

FOURNIER 1963 P.-Fr. Fournier, “Circonscription de Clermont-Ferrand”, *Gallia*, n° 21. 2, Paris, 1963, p. 485-503

FRISK 1960 H. Frisk, *Griechisches Etymologisches Wörterbuch*, Heidelberg, Carl Winter, t. I, 1960

GARCÍA QUINTELA 2011 M. V. García Quintela, “El mito de fundación de Lugdunum: ensayo de lectura estructural”, in A. Meurant (éd.), *Routes et parcours mythiques. Des textes à l'archéologie. Actes du Septième colloque international d'anthropologie du monde indo-européen et de mythologie comparée (Louvain-la-Neuve, 19-21 mars 2009)*, coll. Langues et cultures anciennes, n° 17, Bruxelles, Safran, 2011, p. 115-138

GERA 2003 D. L. Gera, *Ancient Greek Ideas on Speech, Language, and Civilization*, Oxford, Oxford University Press, 2003

GLEASON 1995 M. Gleason, *Making Men. Sophists and Self-presentation in Ancient Rome*, Princeton, Princeton University Press, 1995

GOLDHILL 2001 S. Goldhill (éd.), *Being Greek under Rome. Cultural identity, the Second Sophistic and the development of Empire*, Cambridge & New York, Cambridge University Press, 2001

GOLDHILL 2010 S. Goldhill, “What is local identity? The politics of cultural mapping”, in T. Whitmarsh (éd.), *Local Knowledge and Microidentities in the Imperial Greek World*, coll. Greek Culture in the Roman World, Cambridge & New York, Cambridge University Press, 2010, p. 46-68

GOUDINEAU 1989 Chr. Goudineau, “Les textes antiques sur la fondation et sur la topographie de Lugdunum”, in Chr. Goudineau (éd.), avec la collaboration de B. Mandy, *Aux origines de Lyon*, coll. Documents d'archéologie en Rhône-Alpes, n° 2, Lyon, Circonscription des antiquités historiques, 1989, p. 23-36

GRUEN 2011 E. S. Gruen, *Rethinking the other in antiquity*, coll. Martin Classical Lectures, Princeton & Oxford, Princeton University Press, 2011

- HAAS 1966 O. Haas, *Die phrygischen Sprachdenkmäler*, coll. Linguistique balkanique, n° 10, Sofia, Académie bulgare des sciences, 1966
- HALL 1997 J. M. Hall, *Ethnic Identity in Greek Antiquity*, Cambridge, Cambridge University Press, 1997
- HALL 2002 J. M. Hall, *Hellenicity. Between Ethnicity and Culture*, Chicago, The University of Chicago Press, 2002
- HORROCKS 2010 G. C. Horrocks, *Greek. A History of the Language and its Speakers*, Chichester & Malden (MA), Wiley-Blackwell, 2010 (1^{ère} éd. 1997)
- KACZYŃSKA 2011 E. Kaczyńska, “Phrygian Glosses in Pseudo-Plutarch’s Work *De Fluviiis*”, *Lingua Posnaniensis*, n° 53.1, 2011, p. 57–63
- MACMULLEN 1966 R. MacMullen, “Provincial Languages in the Roman Empire”, *American Journal of Philology*, n° 87.1, Baltimore, 1966, p. 1-17
- MANOLESSOU 2008 I. Manollesou, “On historical linguistics, linguistic variation and Medieval Greek”, *Byzantine and Modern Greek Studies*, n° 32, 1, Birmingham, 2008, p. 63-79
- MEINEKE 1848 A. Meineke, *Analecta Alexandrina sive commentationes de Euphorione Chalcidensi, Rhiano Cretensi, Alexandro Aetolo, Parthenio Nicaeo*, Berlin, Enslin, 1848
- MESTRE & VINTRÓ 2010 Fr. Mestre & E. Vintró, “Lucien ne sait pas dire bonjour”, in Fr. Mestre & P. Gómez (éds.), *Lucian of Samosata. Greek writer and Roman citizen*, Barcelone, Universitat de Barcelona, 2010, p. 203-215
- MITCHELL 2010 St. Mitchell, “The Ionians of Paphlagonia”, in T. Whitmarsh (éd.), *Local Knowledge and Microidentities in the Imperial Greek World*, coll. Greek Culture in the Roman World, Cambridge & New York, Cambridge University Press, 2010, p. 86-110
- MULLEN 2013 A. Mullen, *Southern Gaul and the Mediterranean. Multilingualism and multiculturalism in the Iron Age and Roman period*, coll. Cambridge classical studies, Cambridge & New York, Cambridge University Press, 2013
- MULLEN & JAMES 2012 A. Mullen & P. James (éds.), *Multilingualism in the Graeco-Roman Worlds*, Cambridge & New York, Cambridge University Press, 2012
- NEUMANN & UNTERMANN 1980 G. Neumann & J. Untermann (éds.), *Die Sprachen im Römischen Reich der Kaiserzeit. Kolloquium vom 8. bis 10. April 1974*, coll. Beihefte der Bonner Jahrbücher, n° 40, Cologne & Bonn, Rheinland & Rudolf Habelt, 1980, p. 167-185

- NEUMANN 1980 G. Neumann, "Kleinasien", in G. Neumann & J. Untermann (éds.), *Die Sprachen im Römischen Reich der Kaiserzeit. Kolloquium vom 8. bis 10. April 1974*, coll. Beihefte der Bonner Jahrbücher, n° 40, Cologne & Bonn, Rheinland & Rudolf Habelt, 1980, p. 167-185
- NEUMANN 1988 G. Neumann, *Phrygisch und Griechisch*, coll. Österreichische Akademie der Wissenschaften, Philosophisch-historische Klasse, Sitzungsberichte, n° 499, Vienne, Österreichische Akademie der Wissenschaften, 1988
- PIPPIDI 1976 D. M. Pippidi (éd.), *Assimilation et résistance à la culture gréco-romaine dans le monde ancien. Travaux du VIe Congrès international d'Études classiques (Madrid, septembre 1974)*, Paris & Bucarest, Belles Lettres & Editura Academiei, 1976
- PORTER 2010 J. Porter, "Language as a System in Ancient Rhetoric and Grammar", in E. J. Bakker (éd.), *Blackwell Companion to Ancient Greek Language*, coll. Blackwell Companions to the Ancient World, Chichester & Malden, MA, Wiley-Blackwell, 2010, p. 512-523
- PRETZLER 2007 M. Pretzler, *Pausanias: Travel Writing in Ancient Greece*, coll. Classical Literature and Society, Londres, Duckworth, 2007
- ROBERT & ROBERT 1980 J. & L. Robert, "Bulletin épigraphique", *Revue des Études grecques*, n° 93, Paris, 1980, p. 405-406
- ROCHETTE 2010 B. Rochette, "La problématique des langues étrangères dans les opuscules de Lucien et la conscience linguistique des Grecs", in Fr. Mestre & P. Gómez (éds.), *Lucian of Samosata. Greek writer and Roman citizen*, Barcelone, Universitat de Barcelona, 2010, p. 217-233
- RUIZ DARASSE & LUJÁN (2011) C. Ruiz Darasse & E. Luján (éds.), *Contacts linguistiques dans l'Occident méditerranéen antique*, coll. de la Casa de Velázquez, n° 126, Madrid, Casa de Velázquez, 2011
- RUSSELL 1983 D. A. Russell, *Greek Declamation*, Cambridge, Cambridge University Press, 1983
- SAÏD 1994 S. Saïd, "Lucien ethnographe", in A. Billault (éd.), *Lucien de Samosate. Actes du colloque international de Lyon organisé au Centre d'études romaines et gallo-romaines les 30 septembre - 1er octobre 1993*, coll. Centre d'études romaines et gallo-romaines, Université Jean-Moulin Lyon III, NS n° 13, Lyon, de Boccard, 1994, p. 149-170
- SARTRE 1991 M. Sartre, *L'Orient romain. Provinces et sociétés provinciales en Méditerranée orientale d'Auguste aux Sévères (31 avant J.-C. - 235 après J.-C.)*, coll. L'Univers historique, Paris, Seuil, 1991

- SCHMITT 1989 R. Schmitt, "Mitteliranische Sprachen im Überblick", in R. Schmitt (éd.), *Compendium linguarum Iranicarum*, Wiesbaden, D^r. Ludwig Reichert, 1989, p. 95-105
- SOFER 1950-1951 J. Sofer, "Reichssprache und Volkssprache im römischen Imperium", *Wiener Studien*, n° 65, Vienne & Graz, 1950-1951, p. 138-155
- SOWA 2008 W. Sowa, *Studien zum Phrygischen*, Göttingen, Cuvillier, 2008
- SWAIN 1996 S. Swain, *Hellenism and Empire. Language, classicism, and power in the Greek world, AD 50-250*, Oxford, Clarendon Press, 1996
- TOUFEXIS 2008 N. Toufexis, "Diglossia and register variation in Medieval Greek", *Byzantine and Modern Greek Studies*, n° 32, 2, Birmingham, 2008, p. 203-217
- TRZASKOMA & SMITH 2008 S. Trzaskoma & R. S. Smith, "'Hellas' in the *Bibliothēke* of Apollodorus", *Philologus*, n° 152, Wiesbaden & Berlin, 2008, p. 90-96
- VERTET 1962 H. Vertet, "Les vases caliciformes gallo-romains de Roanne et la chronologie des fabriques de terre sigillée de Lezoux au début du I^{er} siècle", *Gallia*, Paris, n° 20.2, 1962, p. 351-380
- WEST 1997 M. L. West, *The East Face of Helicon. West Asiatic Elements in Greek Poetry and Myth*, Oxford, Clarendon Press, 1997
- WHITMARSH 2001 T. Whitmarsh, *Greek Literature and the Roman Empire. The Politics of Imitation*, Oxford, Oxford University Press, 2001
- WHITMARSH 2005 T. Whitmarsh, *The Second Sophistic*, coll. Greece & Rome, New Surveys in the Classics, n° 35, Oxford, Oxford University Press, 2005
- WHITMARSH 2010 T. Whitmarsh, "Thinking Local", in T. Whitmarsh (éd.), *Local Knowledge and Microidentities in the Imperial Greek World*, coll. Greek Culture in the Roman World, Cambridge & New York, Cambridge University Press, 2010, p. 1-16
- WILKINS 2007 J. Wilkins, "Galen and Athenaeus in the Hellenistic library", in J. König & T. Whitmarsh (éds.), *Ordering Knowledge in the Roman Empire*, Cambridge & New York, Cambridge University Press, 2007, p. 69-87
- WOOLF 2010 G. Woolf, "Afterword. The Local and the Global in the Graeco-Roman East", in T. Whitmarsh (éd.), *Local Knowledge and Microidentities in the Imperial Greek World*, coll. Greek Culture in the Roman World, Cambridge & New York, Cambridge University Press, 2010, p. 189-200

ZGUSTA 1980 L. Zgusta, "Die Rolle des Griechischen im römischen Kaiserreich", in G. Neumann & J. Untermann (éds.), *Die Sprachen im Römischen Reich der Kaiserzeit. Kolloquium vom 8. bis 10. April 1974*, coll. Beihefte der Bonner Jahrbücher, n° 40, Cologne & Bonn, Rheinland & Rudolf Habelt, 1980, p. 121-145